MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

- RAPPORT D'ACTIVITE 2019 –

Maison des Adolescents du Calvados

Maison des Adolescents du Calvados

SOMMAIRE

1- Préambule p.4

1.1- Note d'intention p.4
1.2- Contexte institutionnel de la MDA14 en 2019 : p.5
1.2.1- Gouvernance p.5
1.2.2- Rappel des objectifs du projet 2017-2022 p.5
1.2.3- Démarche qualité p.6

2- Missions de proximité : les services d'accueil et de prise en charge p.8

2.1- L'Espace Accueil : p.8
2.1.1- L'Accueil Place de la Mare : p.9
- *Présentation* p.9
- *Chiffres clé* p.4
- *Bilan et perspectives* p.16

2.1.2- L'Accueil sur les permanences territorialisées : p.17
- *Présentation* p.17
- *Chiffres clé* p.18
- *Bilan et perspectives* p.18

2.2- L'Espace Consultation : p.19
2.2.1- Missions et fonctionnement p.19
2.2.2- Constats 2019 p.20
2.2.3- Bilan et perspectives p.25

2.3- L'Espace Soin et Médiation : p.27
2.3.1- Missions et fonctionnement p.27
2.3.2- Constats 2019 p.28
2.3.3- Bilan et perspectives p.34

2.4- L'Hébergement Thérapeutique : p.35
2.4.1- Missions et fonctionnement p.35
2.4.2- Constats 2019 p.36
2.4.3- Bilan et perspectives p.43

3- Missions territoriales : le rayonnement départemental de la MDA14 p.46

3.1 : Les activités de formation, de prévention et d'animation de réseaux p.46
3.1.1- L'Espace Réseau Ressource: missions et fonctionnement p.46
3.1.2- Les formations en 2019 p.47
3.1.3- Les prestations d'analyse de pratiques professionnelles p.48
3.1.4- Actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité en 2019 p.49
3.1.5- Mandats et représentations institutionnelles p.50
3.1.6- Les Réseaux Ados territoriaux p.52
3.1.7- Le Réseau TCA p.54

3.2 : Les missions d'accueil délocalisées de la MDA14 p.55
3.2.1- L'Espace Mobile : missions et fonctionnement p.55
3.2.2- L'Accueil Mobile p.56
3.2.3- L'équipe de rescolarisation p.58
3.2.4- La prévention de la Radicalisation p.59
3.2.5- La coordination « Promeneurs du Net » p.60

4- La coordination des parcours de jeunes p.63
4.1- Entre espaces de la MDA14 p.63
4.2- Au sein des réseaux partenariaux p.64
4.3- Un point sur la mission de l'enseignant spécialisé p.64
4.4- Les contributions aux instances d'analyse des situations complexes p.66

5- Conclusion p.67

1- Préambule

1.1- Note d'intention

Ce rapport d'activité 2019 présente les données essentielles à la compréhension des missions de la Maison des Adolescents du Calvados.

Il permettra de se représenter les différents champs d'intervention du dispositif dans toute leur richesse et sans rien dissimuler de leur complexité, voire de leur difficulté.

Sont présentées :

- Les missions territoriales de la MDA14 : cette dernière ayant vocation à couvrir l'ensemble du département du Calvados, à travers notamment les missions ~~d'accueil~~ de l'espace mobile, de formation, de prévention et de coordination de réseaux.
- Les missions de proximité, ancrées dans les infrastructures physiques, et apportant un éclairage sur les missions de la MDA14 en qualité qu'ensemblier de structures d'accueil, d'accompagnement et de soin des adolescents et de leurs familles.

Cette offre reste cette année encore fondée, selon la philosophie propre aux maisons des adolescents, sur les principes de transversalité, de décloisonnement interprofessionnel, et de prise en compte de la parole des jeunes eux-mêmes, ainsi que de toute personne ou professionnel les accompagnant.

1.2- Contexte institutionnel de la MDA14 en 2019 :

1.2.1- Gouvernance

L'organisation globale de la MDA14 s'inscrit en 2019 dans la continuité des orientations prises en 2018, et répartit son offre de service de la manière suivante :

- La MDA « Socle » répondant au cahier des charges national des MDA (espaces accueil, mobile, réseau ressource), sans autorisation réglementaire obligatoire.
- L'Espace Soin et Médiation, autorisé en tant que CATTP.
- L'Espace Hébergement Thérapeutique, autorisé à titre expérimental comme établissement médico social et porté par l'ACSEA.
- L'Espace consultation, autorisé au titre de CMP, porté par l'EPSM
- Une structure associative « Passado », sans autorisation mais disposant d'un agrément d'organisme de formation et contribuant aux missions de l'Espace Réseau Resource (MDA Socle)

Pour autant, les réflexions concernant l'organisation des services se poursuivent en 2019, avec pour finalités d'une part l'adaptation de la MDA14 à son contexte réglementaire, administratif et politique (en lien notamment aux orientations de l'Agence Régionale de Santé) et d'autre part le maintien de la cohérence interne du dispositif et la qualité des réponses apportées aux demandes et besoins des jeunes et familles accueillis et accompagnés.

La Maison des Adolescents du Calvados est par ailleurs encore géré et administré par un directoire (les fondateurs, l'ACSEA, L'EPSM et la co-direction) et un conseil d'administration constitué d'administrateurs désignés par l'ACSEA, l'EPSM et l'AAJB.

1.2.2- Rappel des objectifs du projet 2017-2022

Malgré les transformations actuelles sur le plan organisationnel, le cap est maintenu en 2019 sur l'atteinte des grands objectifs fonctionnels formalisés dans le projet de dispositif 2017-2022.

Ce dernier, nourri par les démarches d'évaluation internes et externes menées en 2015-2016, présente ainsi les 4 orientations suivantes :

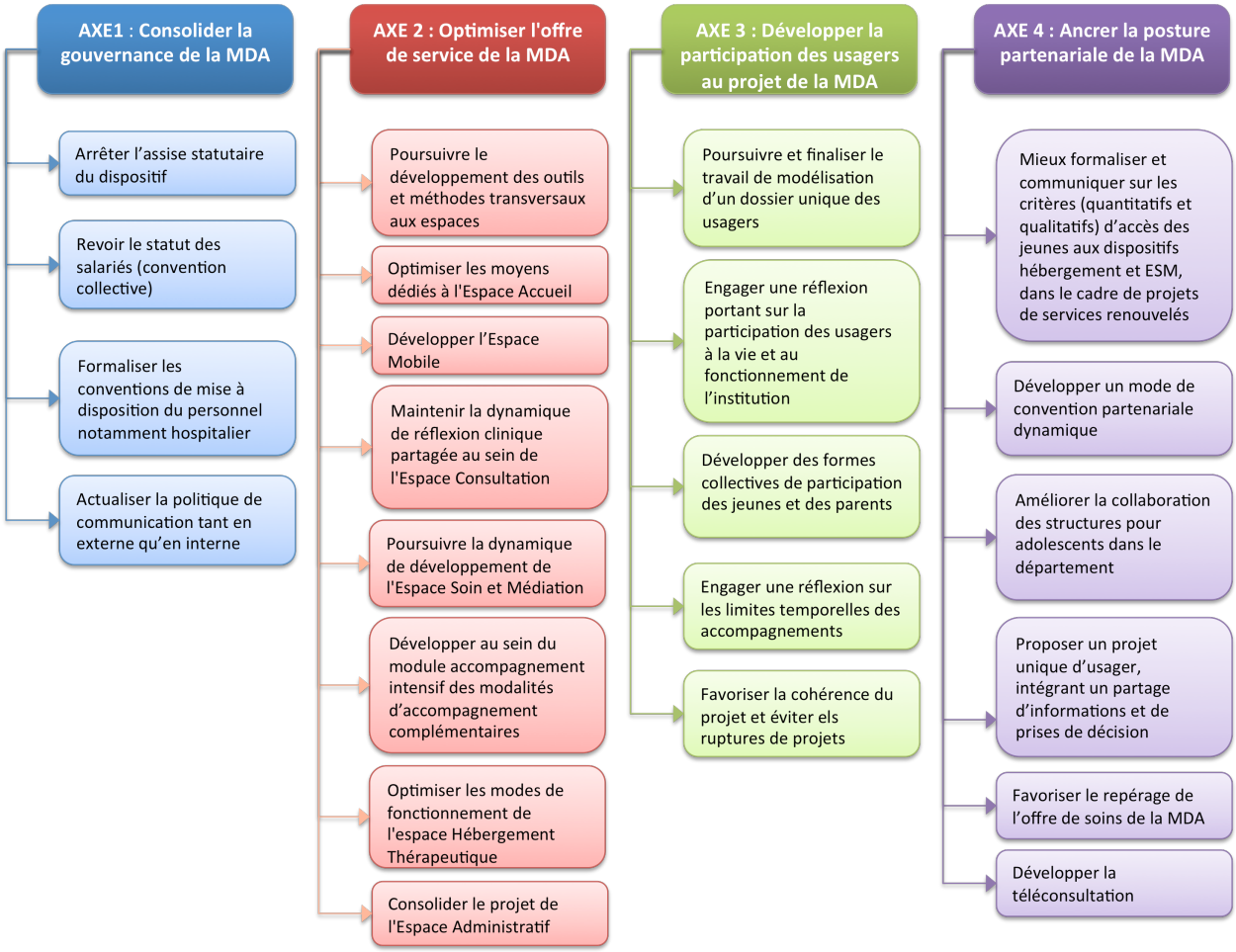

Les déclinaisons opérationnelles de ces 4 grandes orientations seront à adapter à la nouvelle organisation qui se profile, et qui devrait apporter à partir de 2020 la stabilité nécessaire à leur mise en œuvre concrète et programmée.

Pour autant, et si l'on considère le premier axe « *consolider la gouvernance de la MDA* » comme un pré requis essentiel à la mise en mouvement de l'ensemble des axes de progrès, le projet 2017-2022 garde donc encore une valeur de feuille de route pour la Maison des Adolescents du Calvados, et résume les finalités qui seront encore poursuivies durant les années à venir.

1.2.3- Démarche qualité

Pour la MDA Socle, non soumise aux contraintes de la loi 2002_02, aucune action spécifique n'a été mise en oeuvre en 2019 concernant la stricte démarche qualité (DACQ)

Pour autant, plusieurs chantiers à l'œuvre attestent de la dynamique interne d'amélioration continue et de formalisation de l'offre de service, à l'échelle du dispositif MDA :

- Le chantier encore en cours début 2020 de refonte du système de gestion de base de données des situations accueillies et accompagnées, avec début 2020 un outil efficient intégrant les suivis de certains services du Socle MDA (Espace accueil, permanences, espace mobile avec les équipes mobile, rescolarisation, prévention de la radicalisation)

- Des travaux importants d'écriture et de formalisation des projets des différentes entités de la Maison des Adolescents du Calvados, en lien avec l'évolution constante des attentes institutionnelles affectant l'organisation générale des services, et avec la volonté toujours affirmée de communication claire vis à vis des salariés, des personnes accueillies et des partenaires.
- De fait, l'ensemble des moyens disponibles et pouvant être affectés à un déploiement de démarche qualité formalisée ont été employés à poursuivre et à mener à terrme les travaux de réorganisation de la MDA14 (réunions de services, staffs de direction, réunions institutionnelles) tout en garantissant la continuité des services aux personnes accompagnées.

A terme, ces moyens institutionnels pourront être mobilisés sur plusieurs actions :

- Formallisation des projets d'accompagnement des jeunes (logique de Document Individuel de Prise en Charge)
- Mise en œuvre d'outils d'évaluation de la satisfaction des personnes accueillies et accompagnées.
- Communication concernant l'offre de service et l'organisation MDA14 vis à vis des partenaires, en particulier ceux contribuant à l'accompagnement et à la prise en charge des jeunes.

Sur l'hébergement thérapeutique, même si une réflexion a pu être entreprise en 2019 quand à la mise en œuvre de la DACQ en collaboration avec l'équipe, des mouvements de personnel, notamment pour ce qui concerne le poste de médecin, n'ont pas permis une mise en œuvre concrète en 2019.

Un état des lieux des outils, procédures, documents obligatoires au regard de la loi a été cependant dressé, et doit donner lieu à un travail plus systématique d'analyse et de mise en œuvre d'actions correctives, en prévision des premiers travaux d'évaluation (2023 pour l'EI, 2025 pour l'EE).

Pour autant, un travail sur la procédure de distribution des médicaments au sein de l'établissement a permis de clarifier les rôles et tâches de chaque professionnel et de sécuriser la dimension médicale des prises en charge.

Le premier chantier qui sera mis en œuvre portera sur le règlement de fonctionnement de l'établissement, préalablement à la réécriture du projet d'établissement qui devrait être mis à jour à échéance 2020 (après finalistion des travaux de réorganisation de la MDA14.

2- Missions de proximité : les services d'accueil et de prise en charge

2.1- L'Espace Accueil

L'Espace Accueil assure au quotidien l'accueil sur site des 3 publics de la MDA14 : les jeunes, les parents, et les professionnels, soit toute personne potentiellement concernée par une problématique adolescente et demandeuse d'un entretien ou d'une information.

Les missions de l'accueil consistent :
- A accueillir la parole et la situation de toute personne demandeuse.
- A évaluer les demandes et les besoins des jeunes qui se présentent, en prenant en compte l'environnement du jeune et les intervenants déjà existants, avec la possibilité de prolonger le temps d'évaluation fixée à 3 rendez-vous maximum.
- A apporter, lorsque la situation le permet, un premier niveau de réponse à travers une série d'entretien avec le jeune et/ou ses parents, visant l'apaisement de la problématique évaluée (soutiens éducatifs).
- A orienter autant que de besoin le jeune et/ou ses parents vers tout service ou dispositif interne ou externe à la MDA susceptible de répondre aux besoins évalués.
- A faciliter et accompagner si besoin est l'orientation proposée.
- A solliciter le cas échéant des services pouvant intervenir en réponse à un constat de danger ou risque de danger concernant le jeune ou son entourage (urgences hospitalières, services sociaux/protection de l'enfance, etc.)

Les accueillants sont en particulier vigilants à la manifestation de symptômes nécessitant a priori une prise en charge urgente et/ou intensive. Ils ont ainsi, en articulation avec l'espace consultation de la MDA14, la possibilité de mobiliser un(e) interne en psychiatrie ou le pédiatre pour procéder dès le premier contact avec le jeune à une évaluation médicale, notamment en cas de détection :
- D'un risque suicidaire
- De comportement étranges de type décompensation psychotique
- De retrait scolaire anxieux
- De troubles du comportement alimentaire

Concrètement, l'accueil sans rendez-vous est réparti sur 4 infrastructures :
- Principalement place de la Mare à Caen
- Sur 3 permanences délocalisées (Bayeux, Lisieux, Vire)

Les résultats annuels de ces deux types d'accueil (sur Caen et sur les permanences) sont détaillés ci dessous.

2.1.1- L'Accueil Place de la Mare

Présentation :

L'espace accueil sans rendez-vous place de la Mare est également reconnu en tant que Point d'Ecoute Accueil Jeunes (PAEJ).

L'équipe accueillante MDA est composée 4 travailleurs sociaux, pour 3,8 ETP (éducateurs spécialisés et assistante de service social), d'une psychologue à 0,3 ETP et d'une secrétaire d'accueil (1ETP), encadrés par un chef de service socio éducatif.

Par ailleurs, l'espace accueil sans rendez-vous héberge une permanence mensuelle juridique (assurée par la juriste de l'Acsea), une permanence tri hebdomadaire CJC (consultation jeunes consommateurs, en partenariat avec l'Anpaa).

En plus des missions générales de l'espace accueil de la MDA14, les accueillants mettent en œuvre plusieurs modalités d'accueil collectif avec des jeunes (groupes sport), et avec des parents (cafés parents), ainsi que des entretiens de soutien et d'accompagnement éducatif à court terme, après évaluation.

Chiffres clés :

File active :

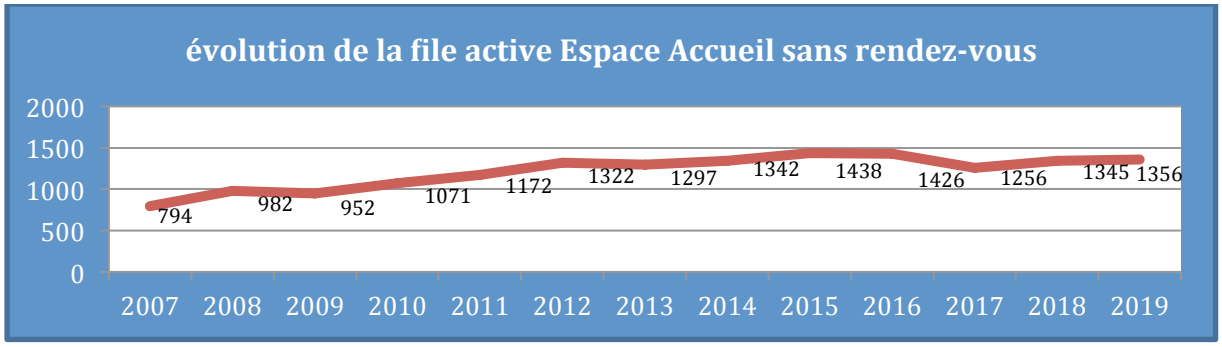

En 2019, la file active traitée à l'espace accueil sans rendez-vous s'élève à 1 356 situations, soit une augmentation de 11 situations par rapport à l'année 2018.

RQ : la file active comptabilise toutes les situations traitées par l'espace accueil durant l'année, qu'elles aient été ouvertes en 2018 ou précédemment.

Parmi cette file active, on compte en 2019 1 023 nouvelles situations de jeunes ayant été accueillis et/ou accompagnés :

Entretiens :

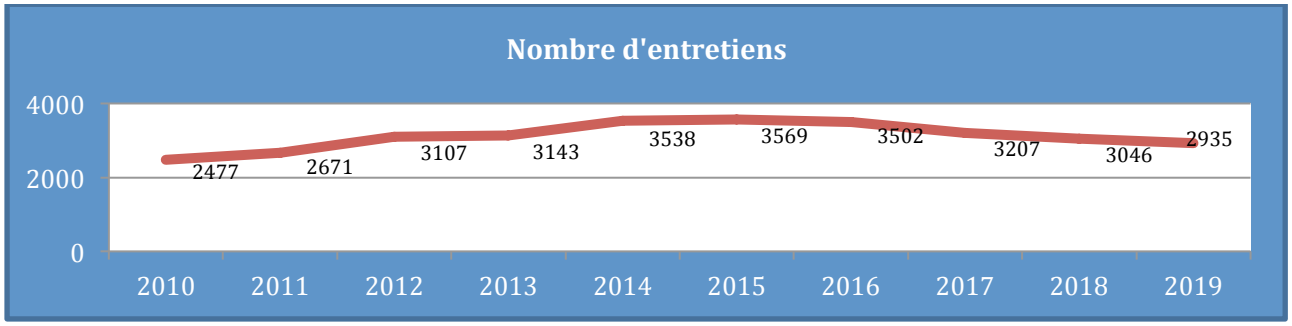

2019 voit se confirmer la tendance, observable depuis 2015, d'une baisse du nombre global d'entretiens réalisés durant l'année. Le nombre moyen d'entretiens par situation de la file active est de 2,1, contre 2,2 en 2018, 2,5 en 2017, 2,4 en 2016.

Nouvelles situations:

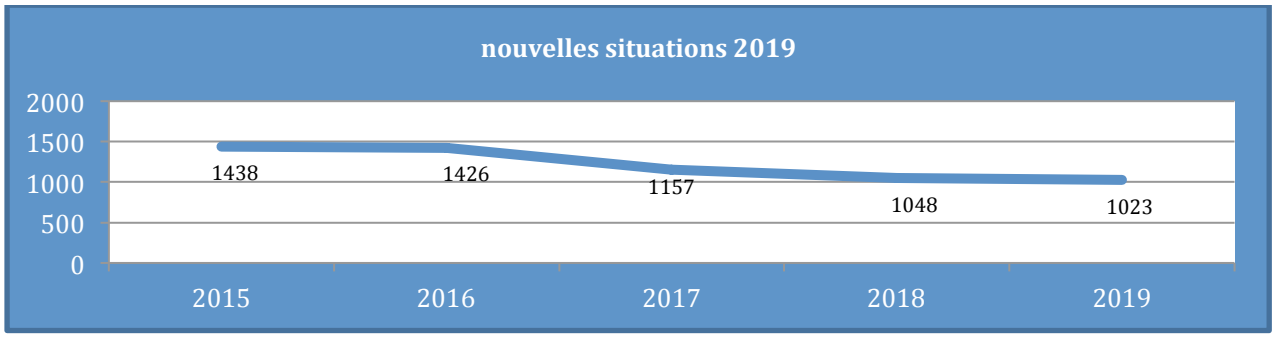

On remarque que la proportion de situations traitées durant l'année et ouvertes antérieurement à l'année en cours continue d'augmenter régulièrement comme en 2018, ce qui témoigne a priori d'un allongement de la durée des accompagnements mis en œuvre. Cette tendance doit être rattachée à la possibilité de proposer un accompagnement éducatif à court terme par l'accueillant après évaluation et permettant de soutenir l'adolescent et ses parents sans orientation.

File active par genre :

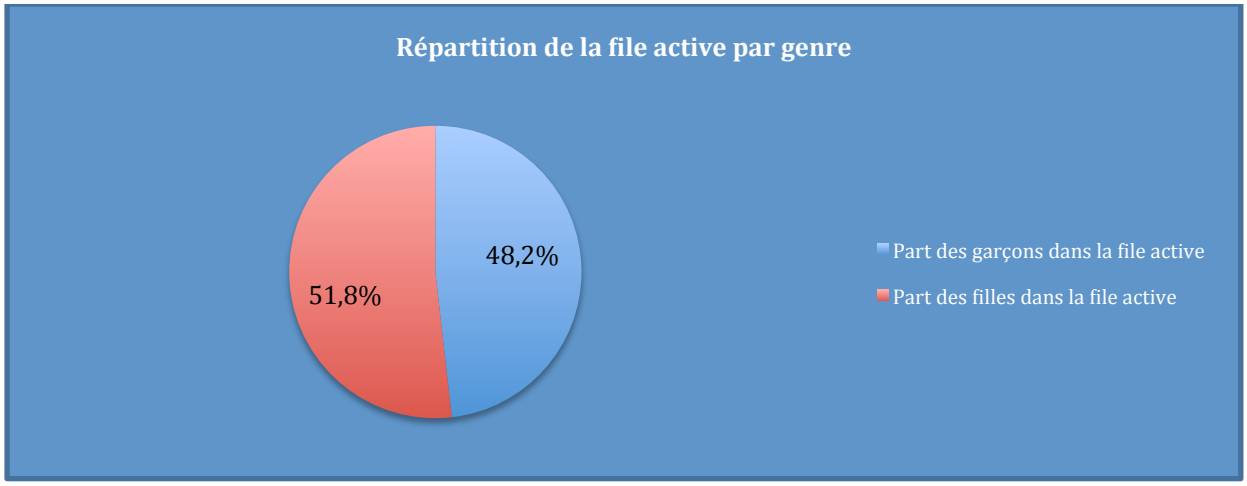

Le ratio garçons/filles apparaît équilibré, avec une dominante pour les filles (+3,6%)

File active par âge :

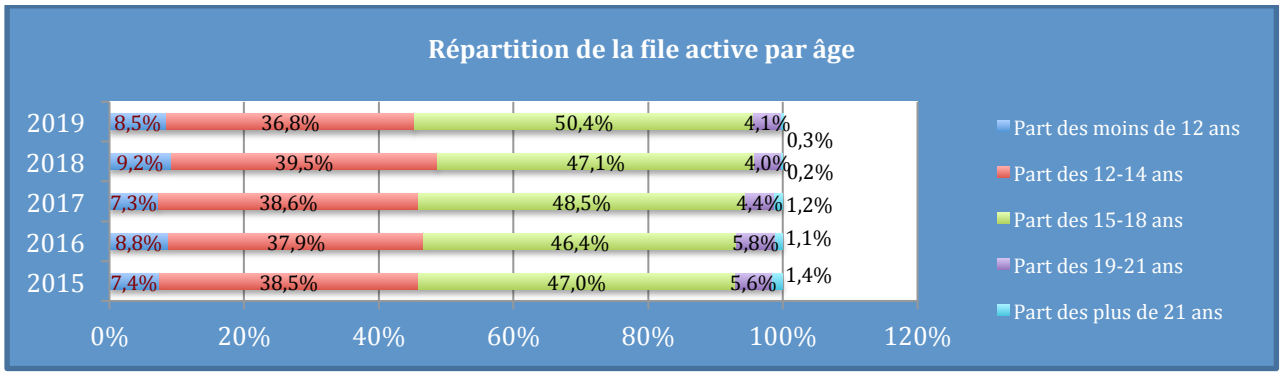

Comparativement à 2018, la file active de l'Espace Accueil compte une plus forte proportion de jeunes âgés de 15 à 18 ans, et une moindre proportion de jeunes âgés de 12 à 14 ans.

File active par type de problématique :

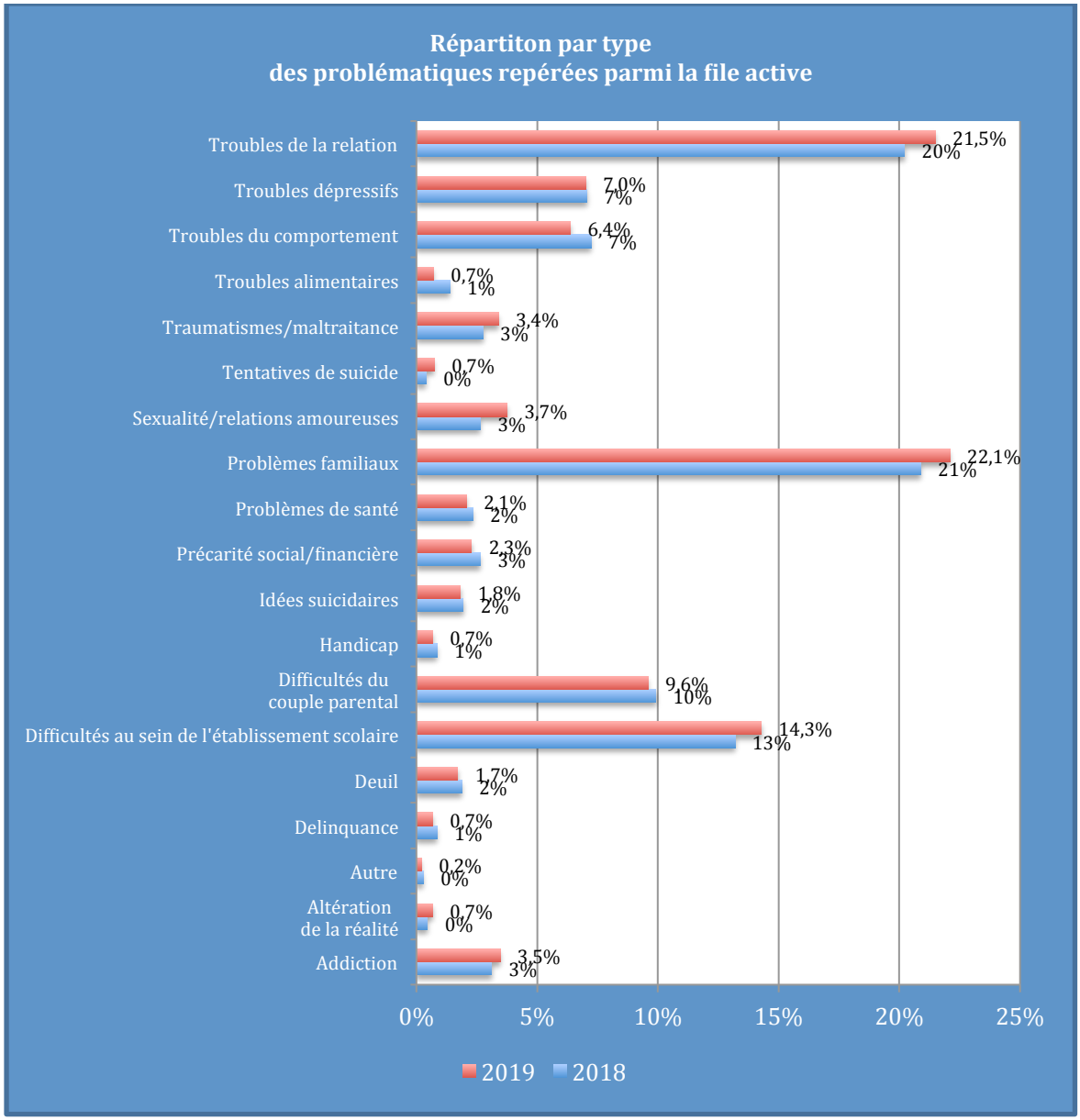

Les 3 motifs de demande, de même que les 3 problématiques repérées le plus fréquemment par les accueillants, sont :

- Les troubles de la relation
- Les difficultés éprouvées au sein de la famille qui deviennent majoritaires si on ajoute les difficultés du couple parental
- Les difficultés éprouvées au sein de l'établissement scolaire.

Cette tendance, constante année après année, apparaît plus marquée en 2019 qu'en 2018.

Les troubles dépressifs, troubles du comportement et les difficultés liées au couple parental forment une deuxième catégorie de motifs récurrents de demande d'aide et de soutien, mais sont légèrement moins représentés en 2019 qu'en 2018.

Si ces chiffres indiquent quelques motifs dominants et stables, la diversité des problématiques rencontrées, et en particulier des problématiques de santé, de handicap, et des problématiques sociales (situations relevant de la protection de l'enfance notamment) témoigne du rôle de premier secours de la MDA14, et de son bon repérage par la population du bassin de vie Caennais et même de tout le département.

De fait, l'Espace Accueil traite de situations qui, si elles ne sont pas majoritaires quantitativement, sont pour autant parfois lourdes et complexes, et nécessitent un travail de suivi administratif, de partenariat interne ou externe à la MDA14 (espace consultation, services sociaux, etc.) qui situent le niveau d'intervention des accueillants bien au-delà de la seule mission d'accueil d'observation et d'évaluation, sur une posture de travailleurs sociaux au sens plein du terme. (pour indication, en 2019, l'espace accueil a engagé 6 signalements auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du Conseil Départemental (CRIP) et effectué 18 demandes d'aides éducatives adressées aux circonscriptions d'action sociale).

Tout le travail d'accompagnement consiste, à partir des demande initialement formulées par les personnes accueillies, à préciser le contexte familial, scolaire, à évaluer l'intensité de ces difficultés pour définir l'orientation ou le conseil le plus approprié ; d'où la nécessité pour l'espace accueil de pouvoir travailler en lien étroit avec, le cas échéant, l'espace consultation, les ressources mobiles dont de rescolarisation, et tout acteur tiers déjà mobilisé ou susceptible d'apporter une réponse aux situations rencontrées.

De fait, le travail d'orientation réalisé apporte les résultats suivants :

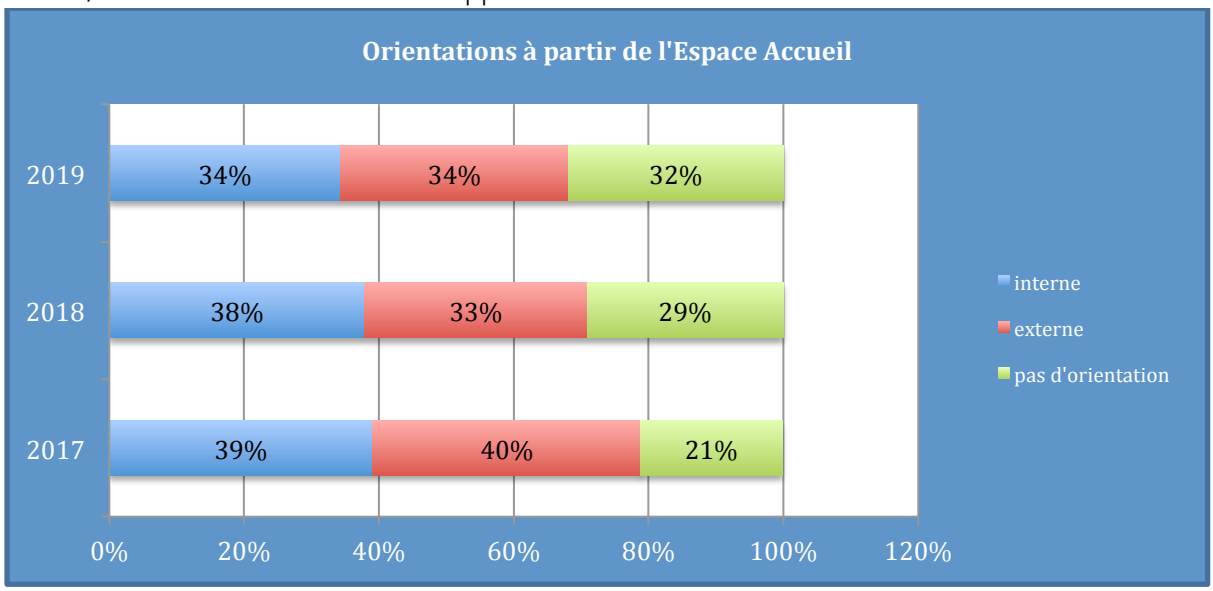

On observe en effet qu'en 2019, 68% des situations traitées à l'accueil ont donné lieu à une orientation, soit interne vers un autre espace de la MDA (34%), soit vers un partenaire externe (34%)

On constate néanmoins que le pourcentage de situations ne faisant pas l'objet d'une orientation continue d'augmenter en 2019 comme en 2018 (+ 8% entre 2017 et 2018, +3% entre 2018 et 2019).

Qui oriente vers la MDA14 ? :

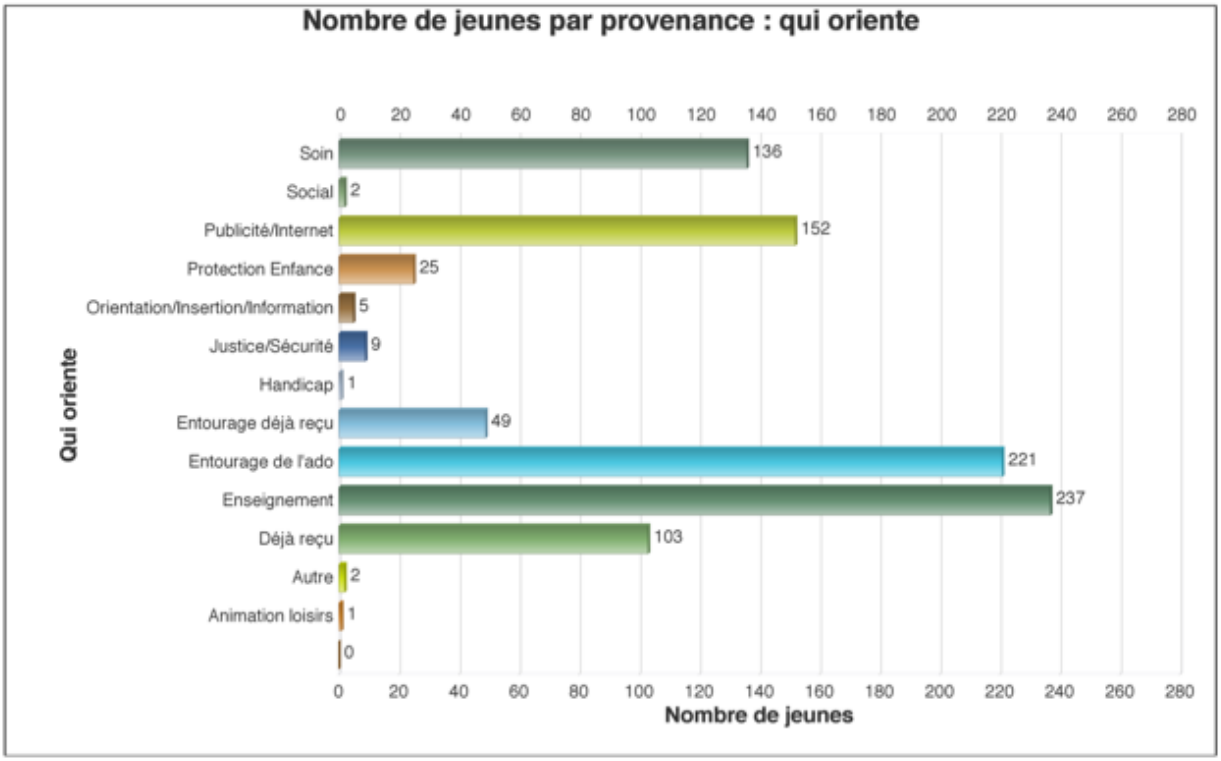

Les jeunes arrivant à l'espace accueil accèdent à la MDA14 principalement :

- En étant orientés par leur établissement scolaire.
- En étant orientés par leur entourage immédiat (parents pour la plupart
- En obtenant préalablement à leur venue une information liée aux outils de communication de la MDA (publicité, Internet).
- En étant orientés vers la MDA par des services de soins/médecins.

Les soutiens éducatifs :

Dans un certain nombre de cas, il apparaît lors de l'évaluation réalisée durant les premiers entretiens à l'accueil sans rendez-vous, que l'équipe d'accueil est à même, à partir de ses compétences éducatives, et à l'appui de réunions cliniques hebdomadaires dédiées d'apporter aux jeunes et/ou à leur entourage un soutien efficace pour solutionner leurs difficultés.

Des entretiens dits « de soutien » peuvent alors, en accord avec les personnes concernées, être proposés.

- En 2019, ce sont ainsi 56 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement sur rendez-vous directement à l'espace accueil, pour un total de 175 entretiens réalisés.
- Fin 2019, 22 soutiens sont encore en cours.

Quelques données supplémentaires sur les soutiens éducatifs :

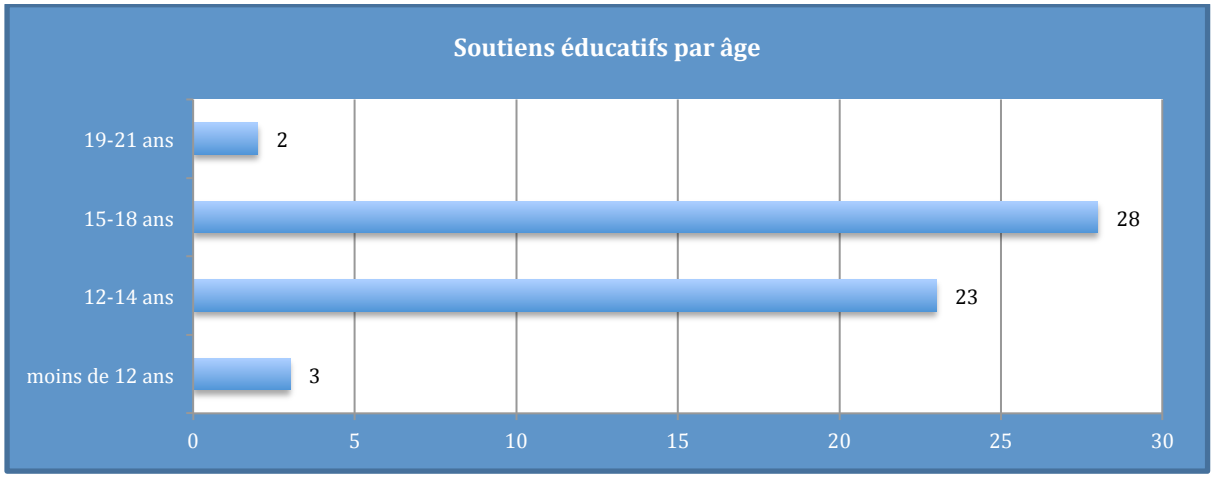

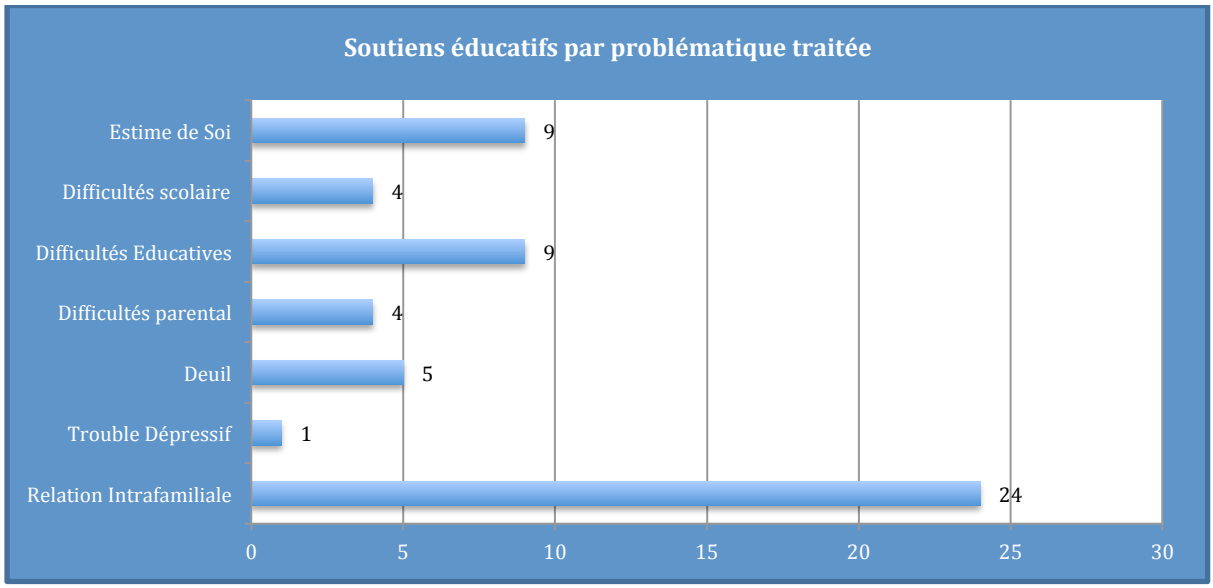

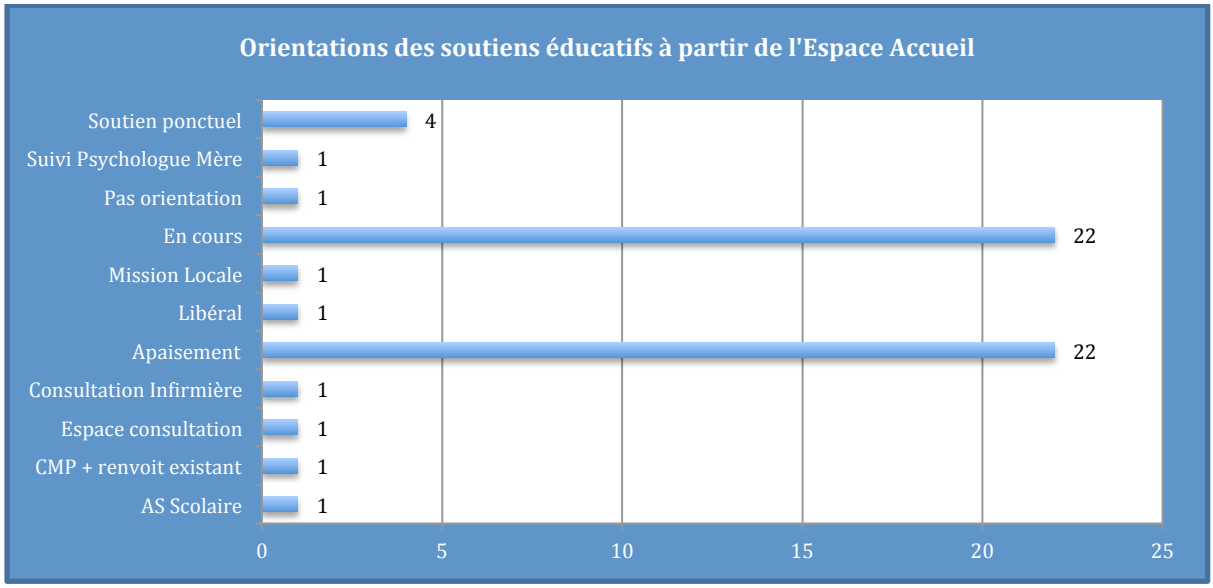

L'accueil sans rendez-vous contribue donc, dans une certaine mesure, au désengorgement des services internes à la MDA (espace consultation) ou externes et joue de ce fait un rôle de prévention secondaire/tertiaire efficient vis à vis des publics adolescents du territoire de l'agglomération Caennaise (territoire sur lequel résident l'ensemble des jeunes ayant bénéficié de ce soutien éducatif en 2019).

Bilan et perspectives :

L'année 2019 connaît une légère hausse de la file active à l'espace accueil sans rendez-vous, reprenant la tendance de l'an dernier après une baisse enregistrée depuis 2015.

Cette tendance à la baisse observée était certainement plus due à une différenciation de l'accueil mobile, avec la mise en place d'une équipe dédiée, de l'espace accueil Place de la Mare, qu'à une réelle baisse de la demande.

Les problématiques évaluées relèvent aussi majoritairement du soin, mais également du handicap, du social, de la cohésion sociale et de la délinquance. Bien évidemment les difficultés liées à l'environnement usuel sont également identifiées : de la cellule familiale, des relations avec les pairs ou dans l'environnement scolaire ou d'apprentissage.

Il est important également de préciser que les orientations prises pour ce qui concerne l'offre de service de l'espace accueil, ont pu être affirmées en 2019 : évaluation, soutien et accompagnement en direction des adolescents et des jeunes adultes mais également, soutien à la parentalité.

En effet, des actions innovantes ont pu être mises en œuvre, et notamment l'animation de 6 séances « *d'ateliers des parents* » par deux accueillantes qui se sont investies dans cette nouvelle opportunité de travail avec les familles, (en lien avec l'espace réseau ressource de la MDA14), à l'issue d'une formation suivie.

Par ailleurs, la fonction de psychologue intégrée à l'espace accueil fin 2018, est montée en charge durant l'année, avec la mise en place d'entretiens spécialisés auprès des parents d'adolescents après évaluation de la situation. Elle participe également aux réunions cliniques hebdomadaires en présence du médecin responsable, médecin de l'EPSM.

L'activité importante nous a amené à expérimenter des plages d'accueils sans rendez vous, pour la première demande, et sur rendez vous pour les autres entretiens nécessaires pour l'évaluation de la situation. Cette organisation, mise en place sur 2019 en année pleine, montre son efficience avec moins de situations clôturées avec comme motif « non revenu ».

Des évaluations pédopsychiatriques ont été également mises en place, avec des consultations rapides par des internes ou le pédiatre du CMP, pour des situations nécessitant une évaluation médicale rapide. En effet, les accueillants sont en mesure d'évaluer la présence d'idées suicidaires, des tentatives de suicide révélées ou pas précédemment, des symptômes de troubles alimentaires qui demandent un diagnostic médical rapide. Des orientations vers les services d'urgence sont également organisées.

Sur le plan administratif et suivi d'activité, un travail important a été effectué, en lien avec la direction générale ACSEA, afin de consolider le système de gestion de base de données de l'espace accueil, intégrant en un seul outil le suivi et la gestion des situations suivies.

L'année 2019 a été marquée en outre par plusieurs éléments, ayant abouti à un recentrage, fin 2019, début 2020, de l'accueil sans rendez-vous sur ses missions premières d'accueil, d'évaluation et d'orientation.

L'activité de l'espace accueil montre enfin la nécessité de proposer une offre de service visant à apporter un soutien et accompagnement éducatif à court et moyen terme, en individuel ou en groupe, après évaluation de la situation, mais également un soutien à la parentalité aux parents d'adolescents, toujours très présents à l'espace accueil, et demandeurs également pour eux mêmes. Cette offre doit également se penser en individuel et en groupe non thérapeutique (cafés parents, ateliers parents).

L'expérience renouvelée en 2019 de groupes d'évaluation à partir d'une médiation est également à développer car ce support permet une évaluation des inter-relations légitimées par les problématiques identifiées et présentées précédemment.

La MDA dont l'espace accueil, à l'heure du Projet Territorial de Santé Mentale, doit effectivement pouvoir prendre sa place dans ce projet qui vise une meilleure transversalité et territorialité de l'offre du département ainsi qu'une fluidité des parcours. A la rencontre majoritairement des adolescents et des parents, qui identifient des difficultés, sont demandeurs d'une aide ou d'un accompagnement, l'espace accueil doit permettre de faciliter l'orientation ou la réponse adaptées, précocement et de façon efficiente.

2.1.2- L'Accueil sur les permanences territorialisées

Présentation :

Installées dans les autres bassins de population du département, elles sont des postes avancés de la Maison des Adolescents du Calvados, un recours de proximité pour l'accueil sans rendez-vous d'adolescents et d'adultes en référence :

- Un Point Accueil Jeunes (2 permanences hebdomadaires dont une est tenue par la MDA14) est ouvert à Lisieux en partenariat avec « Education Solidarité Information 14 », le FJT « Résidence Louise Michel » et la municipalité depuis 2009.
- Un Point Ecoute Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Bayeux en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité depuis 2010.
- Un Point Accueil Jeunes (1 permanence hebdomadaire) est ouvert à Vire en partenariat avec la municipalité depuis 2011.

Chaque antenne propose donc une permanence hebdomadaire. Cette permanence est assurée par un travailleur social, éducateur spécialisé, référent de l'Accueil sans rendez-vous dans les territoires et de l'accueil mobile.

Chiffres clés :

Lisieux :

En 2019, 28 jeunes ont été suivis et/ou accueillis sur la permanence (située dans les locaux du FJT), pour 54 entretiens réalisés.

Vire :

La permanence de Vire, après plus d'un an de fermeture et de report de son activité que l'accueil mobile MDA14, a ré-ouvert ses portes grâce à la mise à disposition par la collectivité territoriale d'un bureau au sein de la nouvelle maison des solidarités de Vire.

Depuis septembre 2019, la permanence a ainsi pu accueillir 13 nouvelles situations, pour 21 entretiens réalisés.

Cette réouverture est également l'occasion de renouveler les liens partenariaux entre la MDA14 et la Ville de Vire, en lien aux différents acteurs locaux représentés notamment au sein du réseau ados (CCAS, AEMO, PEAF, établissements scolaires…)

Bayeux :

En 2019, 68 jeunes ont été suivis et/ou accueillis sur la permanence (située dans les locaux de l'espace Argouges), pour 119 entretiens réalisés.

Bilan et perspectives :

Le retour très positif des partenaires locaux du territoire de Vire suite à l'annonce de réouverture de la permanence en septembre 2019 témoigne de l'intérêt de cette offre d'accueil déconcentrée. Les permanences permettent en effet de renforcer les compétences locales (structurées, dispositifs, professionnels) en matière d'évaluation, de prise en charge et d'orientation des situations de jeunes.

Elles constituent par cela même un outil de prévention et d'allègement des listes d'attente des différentes structures et notamment de celles prodiguant des soins psychiques/psychiatriques aux adolescents. Bien que ne constituant pas sur ce point une réponse suffisante qui viendrait combler tous les besoins du territoire en complément de l'offre existante, les permanences d'accueil devraient pouvoir assurer très concrètement une fonction de relais et de coordination de parcours faisant désormais partie intégrante de la vie locale, connue des jeunes et des familles et reconnue par l'ensemble des acteurs locaux.

Pour ce faire, il est indispensable de développer ces permanences afin de proposer des véritables antennes de l'espace accueil de la MDA14. Une présence, au moins à mi temps, permettrait de développer l'ancrage sur le territoire, favoriser le repérage par les adolescents et leurs parents et construire une offre décloisonnée de proximité.

2.2- L'Espace Consultation :

2.2.1- Missions et fonctionnement

Les missions de l'espace consultation de la MDA14 sont celles d'un Centre Médico Psychologique spécialisé dans le soin et l'accompagnement des adolescents, et travaillant en interaction étroite avec les autres espaces de la MDA14 afin de garantir des parcours de soins internes cohérents et continus.

Un double principe régit le fonctionnement de ce CMP : la montée en compétences et la complémentarité entre professionnels. Ainsi, chaque professionnel du CMP adolescents peut être amener à recevoir en première ligne un jeune et sa famille, quelque soit sa formation initiale (infirmier(e), psychologues, médecins). Chaque situation est évaluée et prise en charge par le premier consultant.
Une réunion d'orientation hebdomadaire, mise en place en 2019, permet de déterminer de manière pluridisciplinaire l'orientation la plus adéquate pour chaque adolescent, tenant compte des besoins du jeune décrits dans la demande initiale, de la formation initiale des professionnels, des compétences spécifiques de chacun, de la nécessité d'un rendez-vous rapide…

Le premier consultant est à même de :

- réaliser le suivi en consultation individuelle, selon le type de suivi nécessaire.
- faire une orientation vers une prise en charge complémentaire au sein de la MDA (groupes thérapeutiques, groupes de médiation éducative, évaluation scolaire, accompagnement par l'équipe de re scolarisation, ESM, EHT)
- faire appel à un ou des collègues du CMP pour une consultation pédopsychiatrique (évaluation, traitement, dossier MDPH), une consultation pédiatrique, pour un accompagnement avec l'assistante de service social, pour un accompagnement pluri-focal (adolescent/parents), pour une réflexion pluridisciplinaire en synthèse (binôme ou équipe complète)
- faire une orientation vers un accompagnement complémentaire externe : circonscription d'action sociale, thérapie familiale, groupe thérapeutique en libéral, bilan psychomoteur, bilan neuro-psychologique…
- solliciter une hospitalisation au CHU (pédiatrie, UCHA, UCPU) ou à l'EPSM, après validation médicale.
- Demander un relais au sein du CMP, dans un CMP adulte ou en libéral.

Une réunion clinique pluridisciplinaire d'1h30 a lieu de manière hebdomadaire. 3 réunions institutionnelles d'équipe ont eu lieu en 2019.

L'équipe du CMP pour adolescents est composée de 8 ETP, dont 5,5 ETP de temps effectif clinique. Les différents postes sont répartis de la manière suivante :

- Cadre de santé : 0,20 ETP + 0,20 ETP de missions transversales au sein du PPEA afin de développer l'offre de soins pour adolescents au sein du PPEA
- Temps médical : 2,3 ETP
  - Pédopsychiatre et psychiatres : 1,3 ETP
  - Internes DES : 0,8 ETP
  - Pédiatre : 0,2 ETP
- Psychologues : 1,9 ETP (0,7 + 1 + 0,4 ETP pendant une demi-année)
- Infirmier(e)s : 1,9 ETP
- Assistante de service social : 0, 30 ETP
- Temps de secrétariat (adjoint administratif) : 1, 2 ETP

L'équipe est sous la responsabilité du cadre de santé par délégation du cadre supérieur de santé du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'EPSM et du médecin responsable du CMP par délégation du chef de pole du PPEA, à savoir le Dr Genvresse en 2019 alors directeur médical de la MDA14.

2.2.2- Constats 2019

File active : **730 jeunes en 2019** (877 en 2018, 1019 en 2017, 915 en 2016)

dont 322 nouvelles situations, soit un taux de renouvellement de 44%.

Baisse notable de la file active en raison de :

- Diminution du temps médical affecté à la consultation de 0,2 ETP après le départ du médecin de l'hébergement thérapeutique en octobre 2018.
- Absence de nouvelles prises en charge de par certains consultants en vue de leur départ (dès janvier pour un 0,4 ETP de psychologue et à compter de septembre pour un 0,4 ETP de pédopsychiatre).

Quantification des actes (nomenclature EDGAR) : **7957 actes en 2019**

Diminution du nombre d'actes réalisés en lien avec la diminution de la file active et l'absence de remplacement d'une infirmière pendant 45 jours (8830 actes en 2018, 9197 en 2017 et 8643 en 2016).

- **5918 entretiens** (6872 en 2018, 7250 en 2017, 6950 en 2016) :
  - 2543 consultations psychiatriques (2849 en 2018)
  - 1713 consultations psychologiques (1923 en 2018)
  - 193 consultations pédiatriques (288 en 2018)
  - 1394 entretiens d'infirmiers spécialisés (1668 en 2018)
  - 75 entretiens d'assistante de service social (39 en 2018)
- **1040 démarches** (versus 1515 en 2018)
- **590 actes de groupe pour 70 séances de groupe menées à la Consultation.**
- **17 accompagnements** (versus 6 en 2018).
- **392 réunions** (versus 324 en 2018), temps consacré à la réflexion clinique autour d'une situation.

Nouvelle façon de comptabiliser les actes de groupe (1 acte par personne présente au groupe) reflétant mieux le temps consacré.
Ont eu lieu en 2019 :

- 27 séances de groupe de parole de parents d'adolescents, se répartissant en 2 groupes.
- 20 séances de groupe de psychodrame psychanalytique, 2 groupes de 10 séances
- 15 séances de groupe d'affirmation de soi, 1 groupe de 10 séances et le début d'un second groupe (5 séances)
- 8 séances d'art-thérapie en groupe.

Sexe ratio :

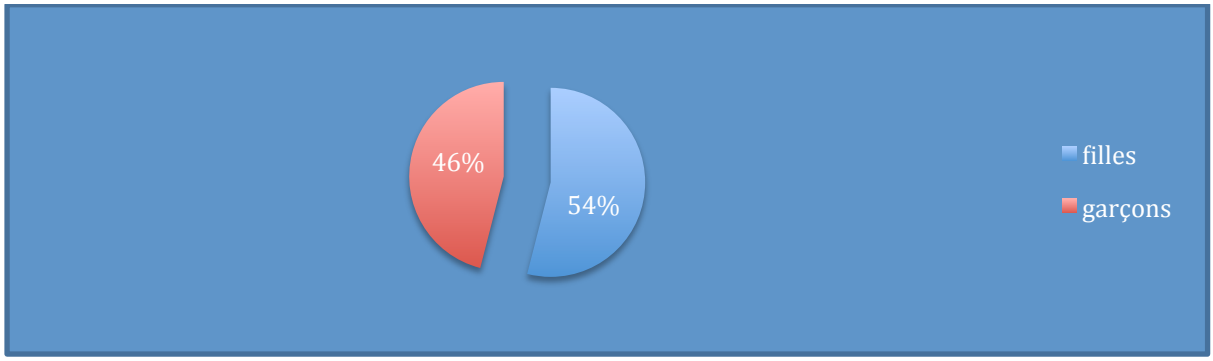

La répartition des patients entre garçons et filles reste relativement équilibrée, confirmant le mouvement déjà amorcé en 2018 avec une majoration des filles : 54% de filles et 46% de garçons.

Tranches d'âge :

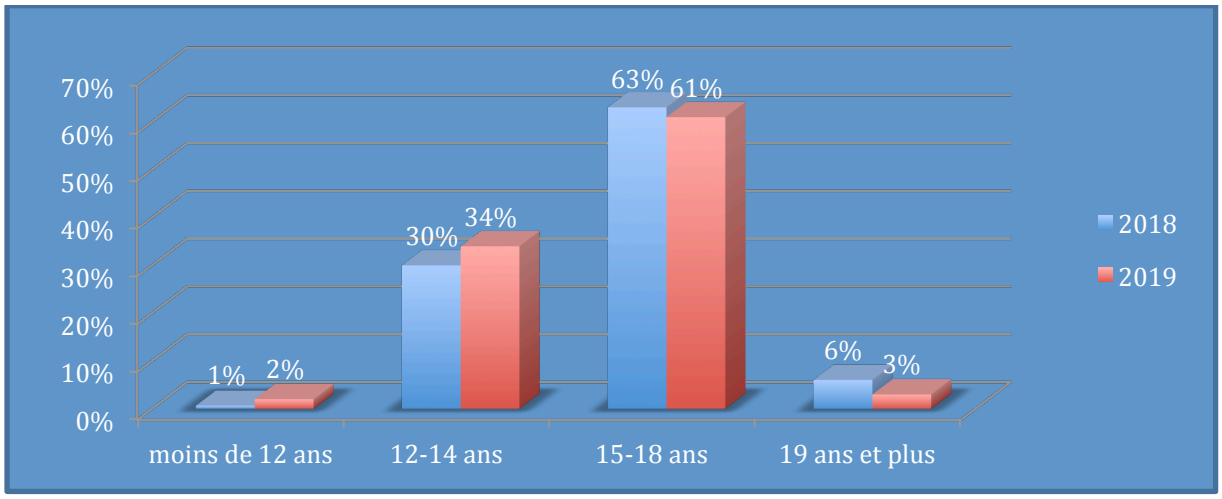

La tranche des 15/18 ans reste majoritaire comme les 3 années précédentes (entre 61 et 68%), mais avec une poursuite de la progression des 12-14 ans (34% en 2019, 30% en 2018 et 24% en 2017).

Prises en charge associées :

Un tiers des jeunes suivis à la consultation (34%) bénéficient d'une prise en charge associée, essentiellement au titre de la Protection de l'Enfance ou du handicap, et ce de manière croissante. Presque un quart des jeunes ont un suivi par le Conseil Départemental : circonscription d'action sociale, milieu ouvert ou placement. 5% des jeunes ont plusieurs mesures concomitantes.

- MPE : 22% (versus 18% en 2018)
- MDPH : 10% (versus 9% en 2018)
- PJJ : 2% (versus 2% en 2018)
- 2 mesures ou 3 mesures : 5% (versus 4% en 2018)

Origine de la demande :

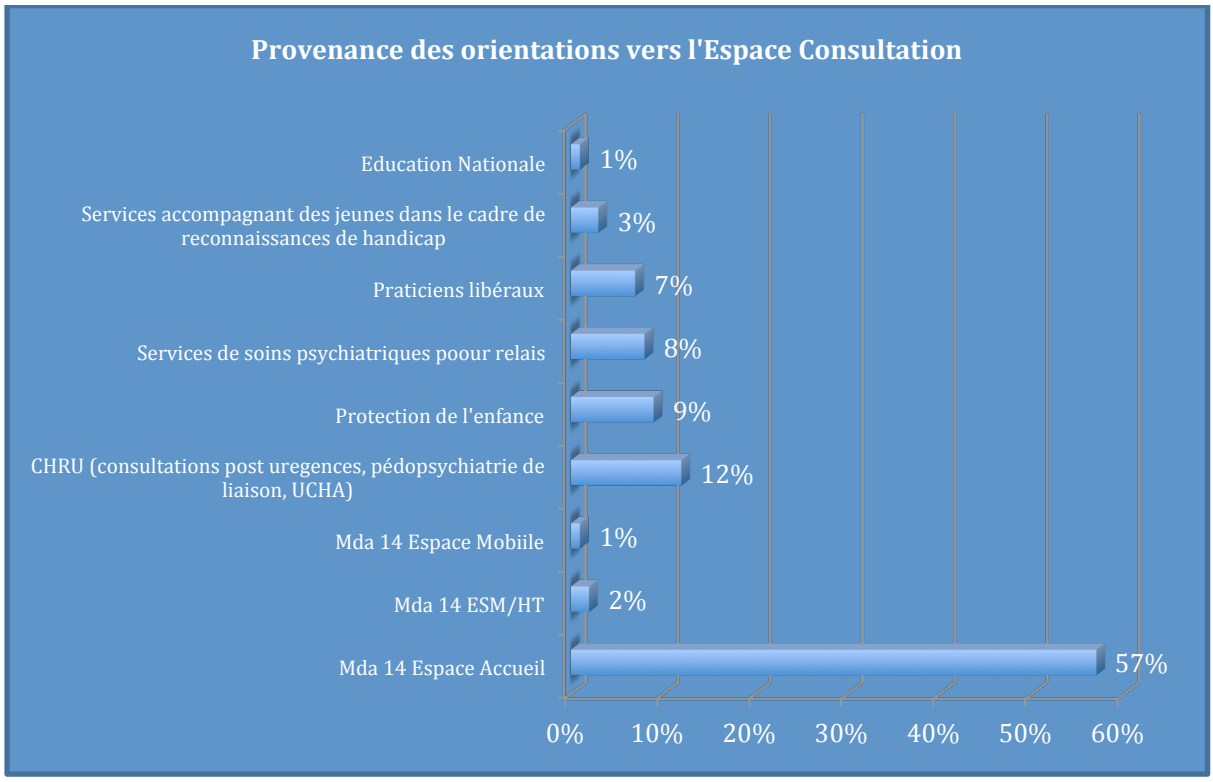

La répartition de l'adressage interne/externe est stable depuis 2018 avec un ratio 60% interne/40% externe.

Domiciliation parentale :

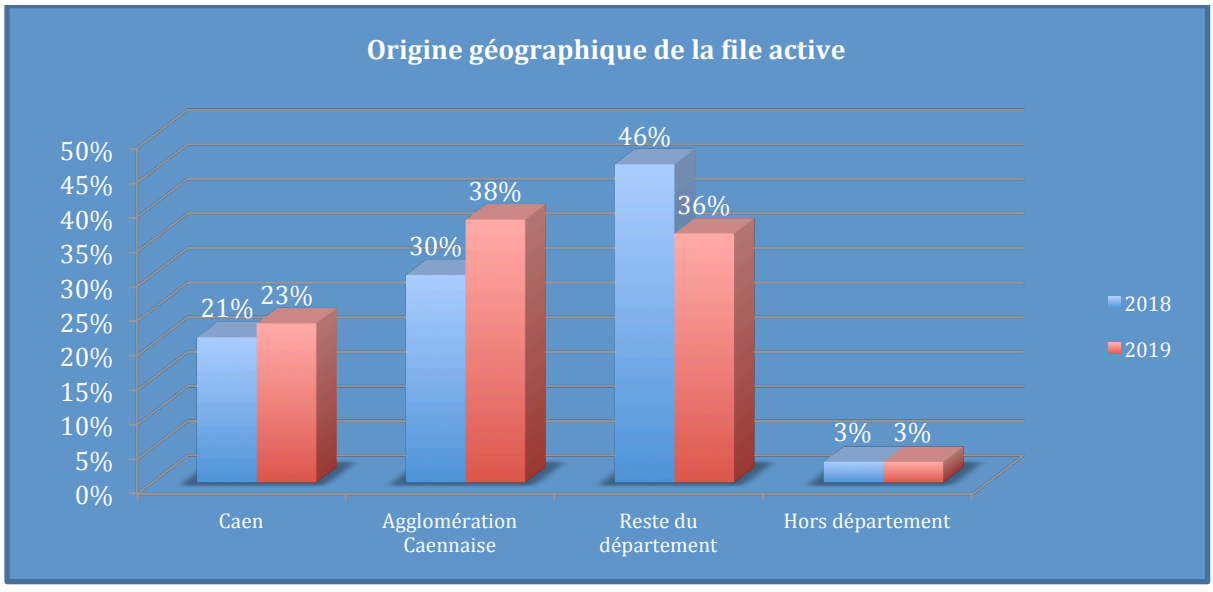

On perçoit une majoration récente des jeunes habitants à Caen et de son agglomération (61% en 2019 versus 51% en 2018). Néanmoins, la zone d'attractivité de l'espace consultation dépasse toujours la seule agglomération Caennaise, pour s'étendre pour un bon tiers à l'ensemble du Département du Calvados.

Répartition de la file active selon la sectorisation du domicile parental (en référence aux intersecteurs de pédopsychiatrie):

- secteur Caen-Falaise : 66% (seulement 4% dépendent du CMPEA de Falaise)
- secteur Bayeux-Cote de Nacre : 22%
- secteur Lisieux pays d'Auge : 7% (dont 4% dépendent du CMPEA de Saint Pierre sur Dives)
- secteur Vire- Condé : 2%
- Hors département : 3%

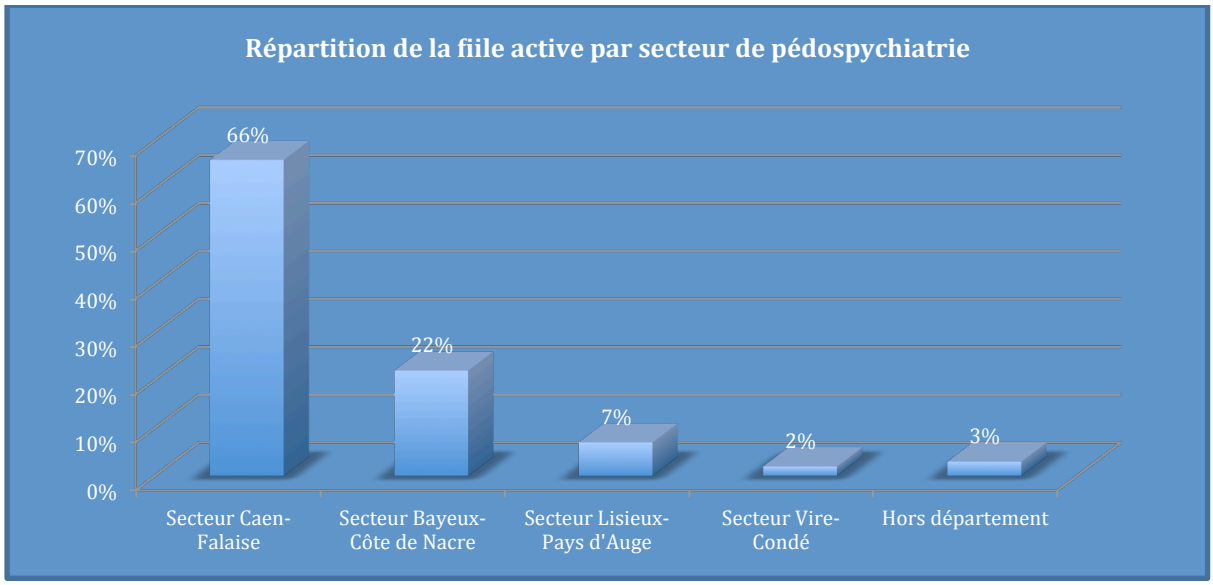

L'espace de consultation de la MDA14 est une structure du PPEA de l'EPSM de Caen, où il est le CMP pivot pour les adolescents du secteur Caen-Falaise, tenant compte qu'il existe une antenne de CMP pour adolescents à Falaise. Le secteur Caen-Falaise a été redéfini en mai 2019 et comprend maintenant l'ensemble de la ville de Caen, la périphérie ouest-sud-est de Caen (de Carpiquet à Colombelles) s'étendant jusqu'à Falaise et Thury-Harcourt. Le PPEA de l'EPSM comprend les secteurs Caen-Falaise, Lisieux et Vire, soit les ¾ du Calvados.

De part l'emplacement de la MDA, le secteur Caen-Falaise est plus représenté : 66% (67% en 2018).

Le reste de la file active (34%) reflète les missions départementales de l'Espace Consultation intégrée à la Maison des Adolescents du Calvados, à noter que le secteur Bayeux-Cote de Nacre est le deuxième secteur représenté (22%) tout en ne faisant pas partie du PPEA de l'EPSM, ceci de manière relativement stable malgré la redéfinition des secteurs et l'intégration de la totalité de Caen au sein du PPEA. Pour plus de 2/3 des patients du secteur Bayeux-Cote de Nacre, ils ont moins de 16 ans.

1er rendez-vous :

- En 2019, **322 nouveaux rendez-vous** ont été proposés à des patients (versus 398 nouveaux rendez-vous en 2018), avec :
  - Un(e) psychiatre pour 97 jeunes (30%)
  - Un(e) interne en psychiatrie pour 43 jeunes (13%)
  - Une psychologue pour 61 jeunes (19%)
  - Un(e) infirmier(e) pour 104 jeunes (32%)
  - Un pédiatre pour 17 jeunes (5%)

- Parmi ces patients ayant eu un rendez-vous :
  - 262 sont venus (soit 81% des rendez-vous proposés, le plus souvent par courrier, contre 83% en 2018, 90% en 2017 et 91,2% en 2016)
  - 60 ne sont pas venus, dont 75% n'ont pas prévenu de leur absence préalablement.

On observe également que le taux d'observance des premiers rendez-vous poursuit depuis 2016 une tendance à la baisse (tout en restant élevé).

- Le délai d'attente moyen pour obtenir un rendez-vous est en 2019 de 78 jours (versus 79 jours en 2018 et 70 jours en 2017), avec une médiane à 59 jours (min 1 jour, max 273 jours).

Type de suivi engagé :

- 667 adolescents (91%) et leur famille ont un seul interlocuteur :
  - 47% un psychiatre ou interne en psychiatrie.
  - 22% un(e) infirmier(e)
  - 20% une psychologue
  - 4% un pédiatre (suivi en parallèle au BAPU généralement)

- 84 patients (12%) ont simultanément plusieurs interlocuteurs au sein de l'Espace Consultation : 50 (7%) ont été orientés vers un psychiatre, 26 (4%) vers l'assistante sociale et 10 vers une psychologue ou le pédiatre.

- 6 adolescents ont bénéficié de séances d'art-thérapie en individuel au sein de la Consultation.

- 42 adolescents (5%) ont participé à un groupe thérapeutique de la Consultation :
  - 22 adolescents ont participé à 2 groupes « Affirmation de soi » (10 séances)
  - 15 adolescents ont participé à un des 2 groupes « psychodrame analytique », dont 4 ont participé aux 2 groupes (séquence de 10 séances)
  - 5 adolescentes ont participé à un groupe d'art-thérapie (8 séances en 2019)

- 104 adolescents (14%) ont bénéficié d'une orientation complémentaire au sein du dispositif MDA :
  - 35 adolescents ont été orientés vers l'enseignant spécialisé de la MDA14
  - 11 adolescents ont été orientés vers l'équipe mobile rescolarisation

- 17 adolescents ont été orientés vers le groupe « sport », groupe d'évaluation éducative de la MDA socle porté par un éducateur du socle MDA et un infirmier de la consultation.
- 12 adolescents ont été orientés vers des groupes à médiation menés par l'ESM pour les jeunes de l'ambulatoire
- 14 adolescents ont été orientés vers une prise en charge à temps partiel HDJ/MS de l'ESM
- 15 adolescents ont été orientés vers l'Hébergement thérapeutique.

- 17 parents d'adolescents ont participé à un des 2 groupes de parole de parents d'adolescent (2 groupes en parallèle d'une durée de 18 mois), l'animation étant assurée par une psychologue de la Consultation et une psychologue du socle MDA. La majorité des jeunes sont suivis en parallèle à la consultation.

Problématiques repérées :
(Source : cotations CIM10, données portant sur 586 des 730 patients de la file active)

On observe comme en 2018 une nouvelle augmentation de la prévalence des 3 catégories majoritaires (troubles de l'adaptation, troubles des conduites et du comportement et troubles/angoisses de séparation), ils représentent 65% des troubles présentés avec une prédominance des troubles du comportement et des conduites correspondant à 29% de la file active cotée.

Les troubles du comportement alimentaire restent stables avec 8% des jeunes suivis (versus 9%), tout comme la part des jeunes présentant des conduites suicidaires (7%, versus 6% les années précédentes).

Les jeunes présentant des troubles anxio-dépressifs sont en légère diminution (7% versus 10% en 2018).

Activité du secrétariat :

Elle reste intense mais avec une réduction du nombre d'appels reçus par rapport à 2018 :
- Nombre d'appels venus de l'extérieur : 4140, soit une moyenne de 22 appels reçus par jour.
- Nombre de venues de l'extérieur : 4254, soit une moyenne de 23 venues par jour.

2.2.3- Bilan et perspectives

En 2019, est constatée une réduction nette de la file active en lien avec des départs-absences non remplacés et des départs programmés courant ou fin 2019. Pour autant, le taux de renouvellement de la file active reste important à 44%, avec des adolescents de plus en plus jeunes et présentant plus fréquemment des troubles des conduites et du comportement.

Conséquence de la diminution de la file active, l'activité est aussi en diminution, mais reste intense par la mobilisation nécessaire des professionnels autour de situations plus complexes, impliquant des partenaires plus nombreux et rendant nécessaire la construction de parcours de soin et d'accompagnement au sein de la Maison des Adolescents du Calvados ou en lien avec des partenaires extérieurs.

Comme les autres espaces, les consultants constatent combien il est de plus en plus indispensable de soutenir et accompagner les parents d'adolescents afin de dégager l'adolescent de problématiques intriquées. C'est un travail qui demande du temps supplémentaire à consacrer à une même situation. En moyenne, chaque situation (adolescent/parents) a été reçu 9 fois au cours de l'année (entretien et groupe inclus).

Sur le plan de l'équipe et du fonctionnement, l'année 2019 est marquée par une diminution des effectifs : le travail d'une psychologue à mi-temps a été progressivement réorienté vers l'Accueil sans rendez-vous, sans remplacement effectif en 2019. Par ailleurs e médecin responsable et fondateur de la MDA14 est parti en retraite en avril 2020 (sans remplacement) et un 0,2 ETP médical n'a pas été remplacé depuis novembre 2018.

S'ouvrent ainsi de nouvelles perspectives pour cette équipe avec le recrutement en 2020 d'un mi-temps de psychologue et le changement de médecin responsable et de cadre de santé. Cela coïncide avec les perspectives de réorganisation de la Maison des Adolescents du Calvados en juin 2020 et ceci est l'occasion d'affiner le projet de ce CMP, dépendant du PPEA de l'EPSM et pour partie à vocation départementale.

2.3- L'Espace Soin et Médiation :

2.3.1- Missions et fonctionnement

Le dispositif

L'Espace de Soin et de Médiation est une unité d'accueil de jour, éducative, pédagogique et thérapeutique, à temps partiel, pour des adolescents de 12 à 18 ans présentant des troubles psychopathologiques ou des difficultés comportementales entravant leur insertion dans le milieu usuel.

Ce travail intensif d'éducation et de soin repose sur le principe de la médiation, médiation par un objet, une situation ou une activité, qu'elle soit à l'extérieur ou dans la Maison des Adolescents, individuelle ou en groupe, animée par des membres de l'équipe ou par un intervenant extérieur.

L'équipe de l'Espace de Soin et de Médiation peut assurer également, en équipe mobile, la prise en charge conjointe et complémentaire des mineurs hospitalisés à l'EPSM, à partir des sollicitations des médecins des pôles de Psychiatrie Générale.

Sur les 10 places de l'Espace de Soin et de Médiation, 5 places sont reconnues comme des places d'hôpital de jour (EPSM et comptabilisées dans CORTEXTE depuis juillet 2015), les 5 autres dépendant du médico-social (ACSEA).

La capacité d'accueil à la demi-journée est de 10 jeunes, sur 9 demi-journées par semaine, puisqu'une demi-journée par semaine est consacrée uniquement aux réunions et au travail de référence.

Les moyens

En décembre 2019, l'équipe intervenant auprès des jeunes est composée de 6,5 ETP :

- 2,5 ETP d'éducateurs,
- 2 ETP d'infirmiers,
- 1,5 ETP de moniteur-éducateur,
- 0,8 ETP d'aide-soignante,
- 0,5 ETP d'enseignant spécialisé et
- 0,2 ETP de maitresse de maison.

Auxquels, s'ajoutent :

- Un arthérapeute de l'EPSM (Pôle Lisieux) à raison de 0,05 ETP d'intervention auprès des jeunes de l'ESM
- Une assistante sociale à raison de 0,1 ETP à l'Espace de Soins et de Médiation (travail d'orientation avec les jeunes et les parents, co-animation d'un groupe de parole, participation ponctuelle aux synthèses internes).

- Une psychologue à raison de 0,2 ETP participe aux synthèses, aux différentes réunions cliniques et institutionnelles et propose un temps de reprise de médiation hebdomadaire.
- Une secrétaire 0 0,5 ETP.
- Intervention ponctuelle du pédiatre de la MDA14 pour effectuer une consultation auprès des jeunes intégrant la structure.

L'équipe est sous la co-responsabilité d'un chef de service socio-éducatif à mi-temps depuis septembre 2014 et d'une psychiatre à 0,4 ETP.

Principes de fonctionnement :

Les jeunes pris en charge ont, pour la majorité, la caractéristique d'être des adolescents en difficultés importantes ou en situation d'impasse: afin de pouvoir accompagner ses situations complexes, le ratio d'encadrement est de 1 adulte pour 2 jeunes.

2.3.2- Constats 2019

Chiffres clés :

En 2019, l'ESM a été ouvert 212 jours contre 215 jours en 2018.

- File active : 91 jeunes (86 en 2018, 63 en 2017)
- Actes : 3318 demi-journées d'accueil (3448 en 2018, 3248 en 2017)

- 91 jeunes ont été pris en charge par l'équipe de l'ESM sur l'année 2019 (86 jeunes en 2018, 63 en 2017) :
  - 59 jeunes avec une prise en charge contractualisée (33 en hôpital de jour/26 en accueil médico-social), dont 1 jeune qui n'est jamais venu.
  - 31 jeunes de la consultation lors d'une médiation groupale hebdomadaire (10 séances)
  - 1 jeune en hospitalisation à l'EPSM

- 3720 demi-journées d'accueil ont été prévues auprès des jeunes au cours de l'année 2019 (versus 3769 demi-journées d'accueil prévues en 2018) :
  - 1871 demi-journées d'accueil au titre de l'hôpital de jour (versus 1995 DM en 2018),
  - 1810 au titre du médico-social (versus 1757 DM en 2018) :
    - 3666 demi-journées d'accueils contractualisés,
    - 282 lors de groupes à médiation à destination de la consultation (229 en 2018)
  - 39 demi-journées d'accueil de jeunes au décours de leur hospitalisation à l'EPSM (17 DM en 2018)
- Viennent s'ajouter 15 temps d'accueil sur l'année au décours de l'auto-prescription. (versus 24 en 2018)
- Le taux d'occupation est stable à savoir 97,5% pour 2019 (97,4% pour 2018, 90,7% en 2017).
- Le taux d'absentéisme en 2019 est stable à hauteur de 8,7% (PVPP) selon 8,5% en 2018 et 15,2% en 2017).

- 4 accueils de nuit ont été réalisés au cours des séjours thérapeutiques (62 en 2018, 29 en 2017).

- 42 synthèses avec des partenaires extérieurs (présence d'au moins 2 représentants de l'ESM : référent, chef de service et psychiatre). Parmi ces synthèses, il y a 21 réunions de pré-admission pour évaluer la demande et préparer les objectifs de prise en charge avec les professionnels demandeurs.

- 28 entretiens d'admission prévus (présence du référent, chef de service et psychiatre)

- 185 bilans avec le jeune et/ou ses parents, en présence du référent de l'ESM et parfois des partenaires demandeurs, ont été réalisés par la psychiatre ou parfois par le chef de service. Viennent s'y ajouter des rendez-vous, formels ou informels, du référent avec le jeune et les parents (versus 114 bilans en 2018).

- 31 bilans pédiatriques ont été proposés aux jeunes de l'ESM.

- Nombre de demandes d'admission en 2019 : 31 (34 demandes en 2018).

- Nombre de demandes traitées en 2019 : 24

- Nombre de jeunes admis en 2019: 19

- Nombre et motifs de non-admission des situations traitées en 2019: 5
  - Demandes annulées par le demandeur: 2
  - Demande d'éléments complémentaires, sans retour : 1
  - Priorisation de la consultation : 0
  - Refus du jeune de venir à l'ESM : 1
  - Jeune non venu à l'admission : 1

Données détaillées:

Sexe ratio :

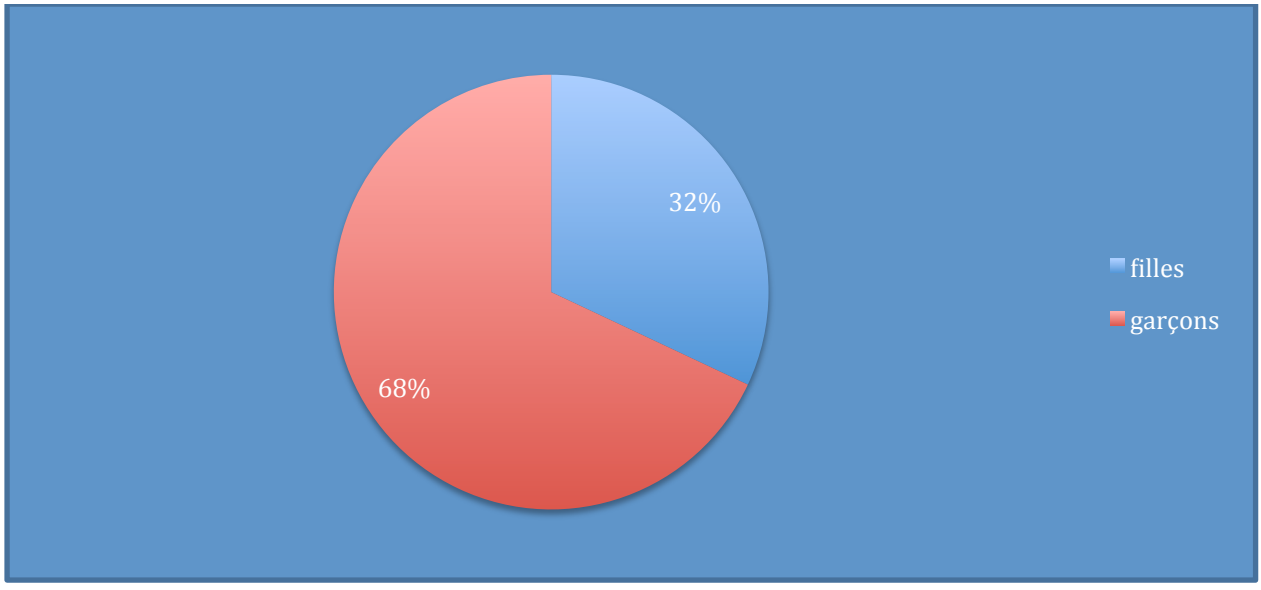

Age :

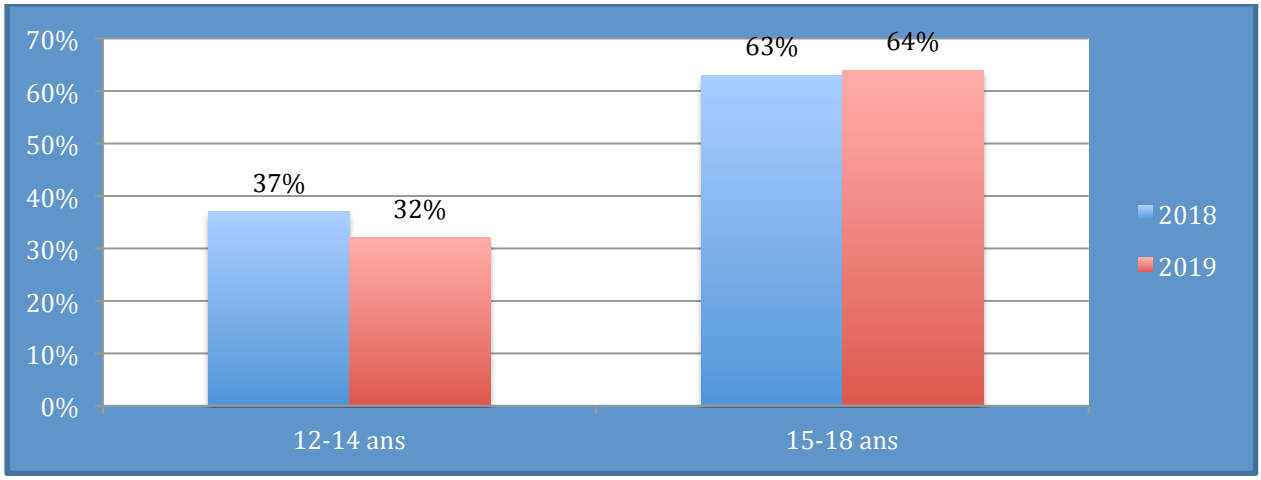

A nouveau, on constate un certain vieillissement de la population pris en charge, les moins de 14 ans représentent 32% de la file active (versus 37% en 2018).

Provenance géographique :

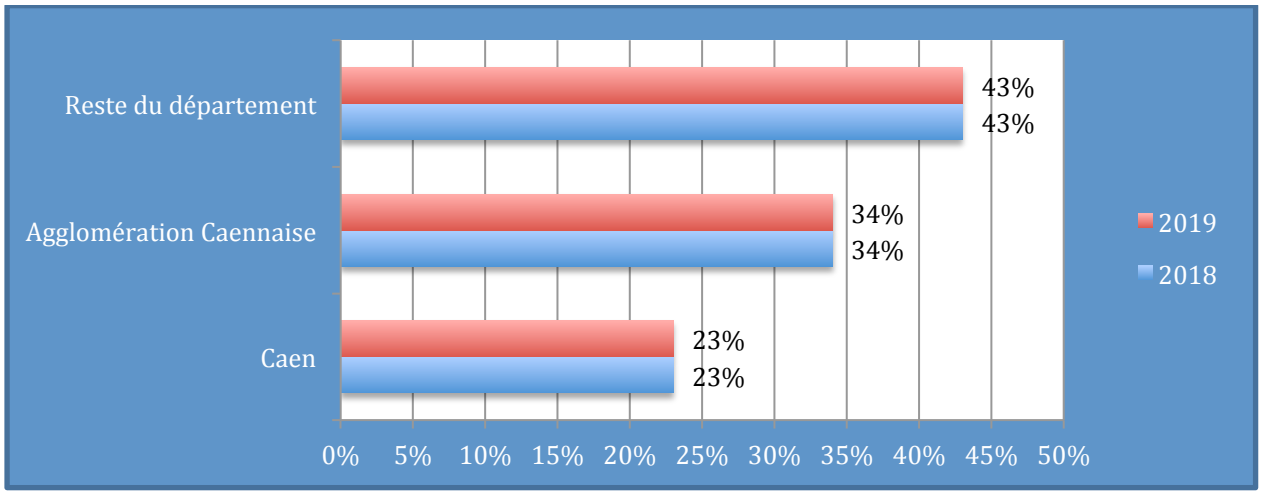

Origine de la demande :

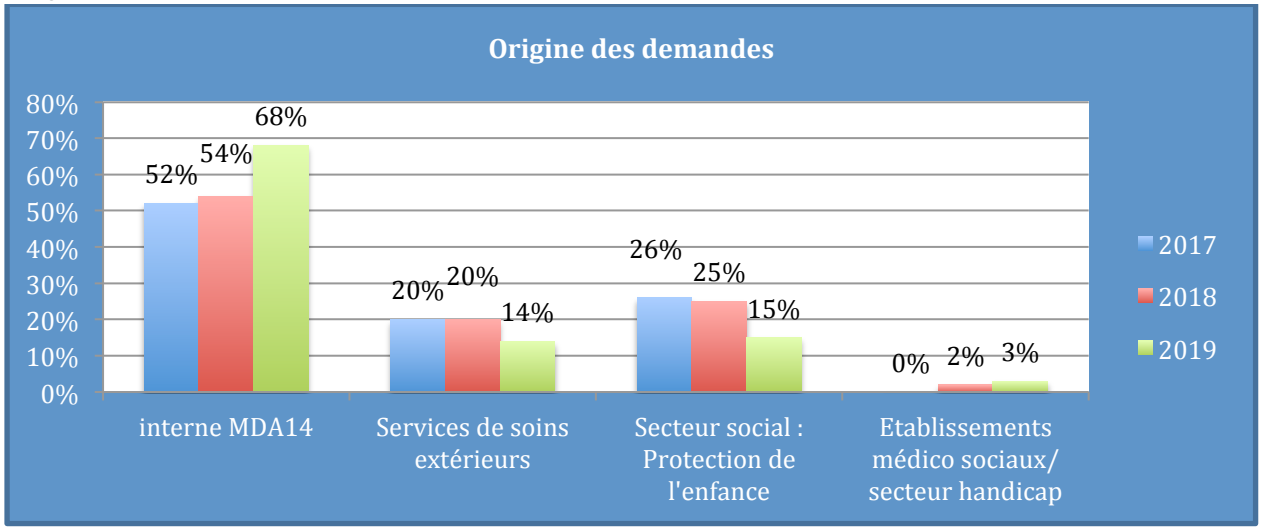

En 2019 :

- Interne MDA : 68% avec 40 jeunes orientés (2 par l'Accueil, 34 par la Consultation, 3 par l'Hébergement thérapeutique, 1 lors d'une hospitalisation EPSM)
- Soins extérieurs MDA : 14% avec 8 jeunes orientés (4 par un CMPP, 1 par la consultation CHRU, 3 par un CMP)
- Protection de l'Enfance : 15% avec 9 jeunes orientés (2 par PEAD, 3 par un service de placement, 3 par un SEMO, 1 par un service MNA)
- Secteur Handicap : 3% avec 2 jeunes orientés par un ITEP.

Les demandes effectuées par les services de soins (interne MDA et externe MDA) demeurent majoritaires et en légère progression à 82%, versus 72% en 2018 ; ce qui confirme la tendance repérée en 2018. La part de demandes issues du secteur social est de fait un peu en diminution.

Cet écart témoigne que la majorité des demandes d'accueil à l'ESM pour des jeunes suivis en Protection de l'Enfance sont portés par les services de soins.

La majeure partie des orientations proviennent de la MDA, avec une progression cette dernière année (54% en 2018), ceci après une période de diminution de la part de demande provenant de la MDA.

Principales symptomatologies/troubles constatés :

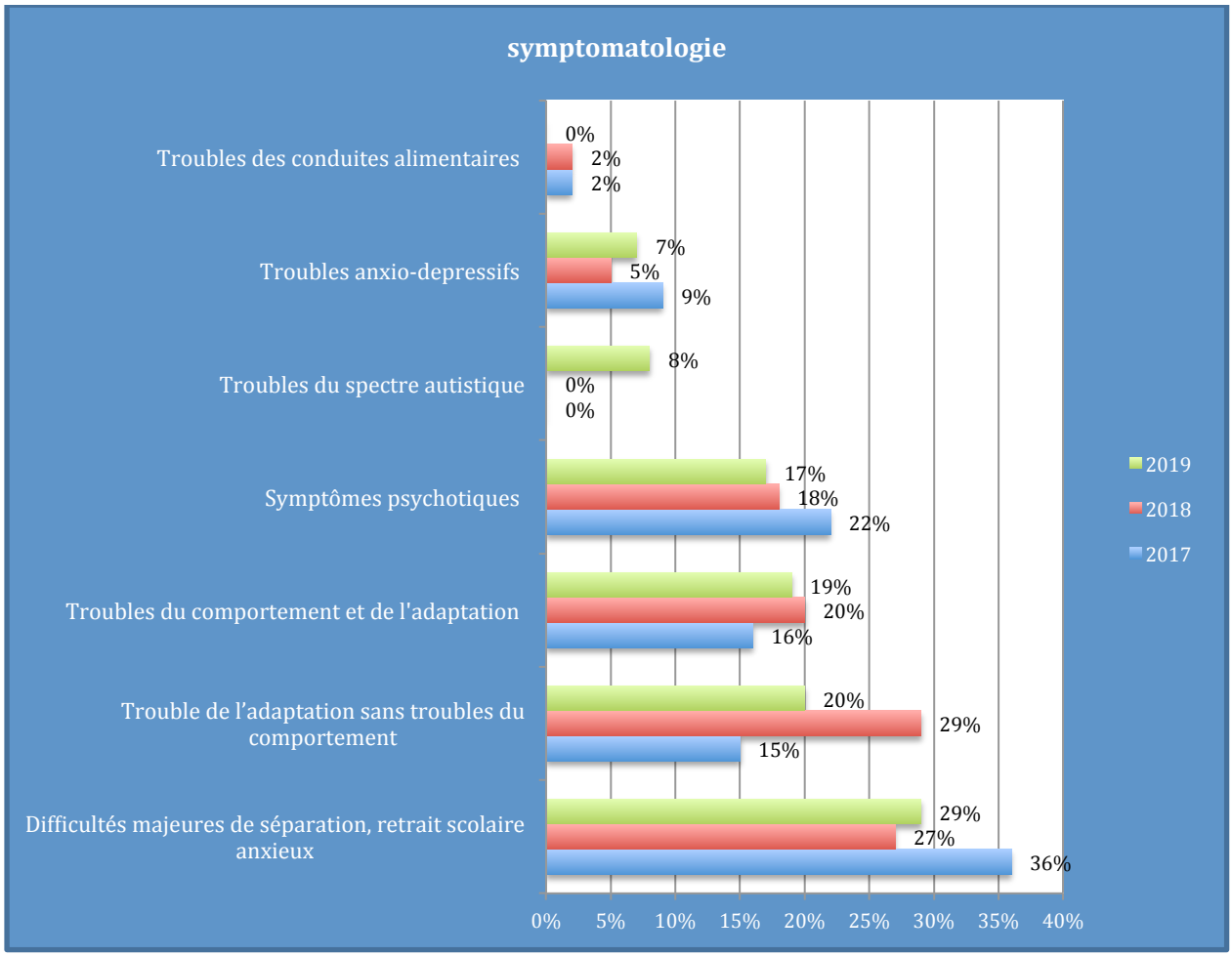

En 2019 :
Difficultés majeures de séparation, retrait scolaire anxieux : 17 (29%)
Troubles majeurs de l'adaptation, de socialisation sans troubles du comportement : 12 (20%)
Troubles des conduites et du comportement : 11 (19%)
Symptômes psychotiques : 10 (17%)troubles du spectre autistique : 5 (8%)troubles anxio-dépressifs : 4 (7%)
Troubles des conduites alimentaires : 0

Ceci de manière relativement stable par rapport à 2018, avec des demandes en progression concernant des jeunes présentant des troubles du spectre autistique.

Prises en charge associées :

- DEF : 30 soit 51% dont 15% suivis en circonscription (59% et 18% suivis en circonscription en 2018)
- Handicap : 8 soit 14% (21% en 2018)
- Dont DEF+CDA : 5 soit 8% (11% en 2018)
- PJJ : 0

- Placement effectif : 8 soit 14%
- Suivi en consultation : 51 (86%) (80% en 2018) (68% à la MDA14 et 18% hors MDA)
- Traitement médicamenteux psychotrope au long cours : 30 (51%), (46% en 2018)

On observe le maintien d'un fort taux de jeunes bénéficiant d'une mesure éducative pour plus de la moitié.

Une large majorité des jeunes accueillis à l'ESM bénéficie d'un suivi thérapeutique individuel en parallèle (80%), et pour moitié d'un traitement psychotrope.

10% des jeunes seront hospitalisés en raison de leurs troubles psychiques au cours de l'année 2019.

Orientations soutenues en 2019 par l'équipe de l'ESM :

- Orientation vers la consultation de la MDA en 2019 : 5 (8%) (4% en 2018)
- Organisation et soutien d'une re-scolarisation : 10 (17%)
- Soutien à une orientation à la DEF en 2019 : 2 (3%)
- Constitution d'un dossier MDPH en 2019 : 6 (10%) (2% en 2018)

Scolarité en 2019 :

La scolarité des jeunes de l'ESM se décline différemment le long de l'année puisqu'au décours de la prise en charge, des projets de reprise de scolarité ou d'essai de scolarité peuvent avoir lieu.

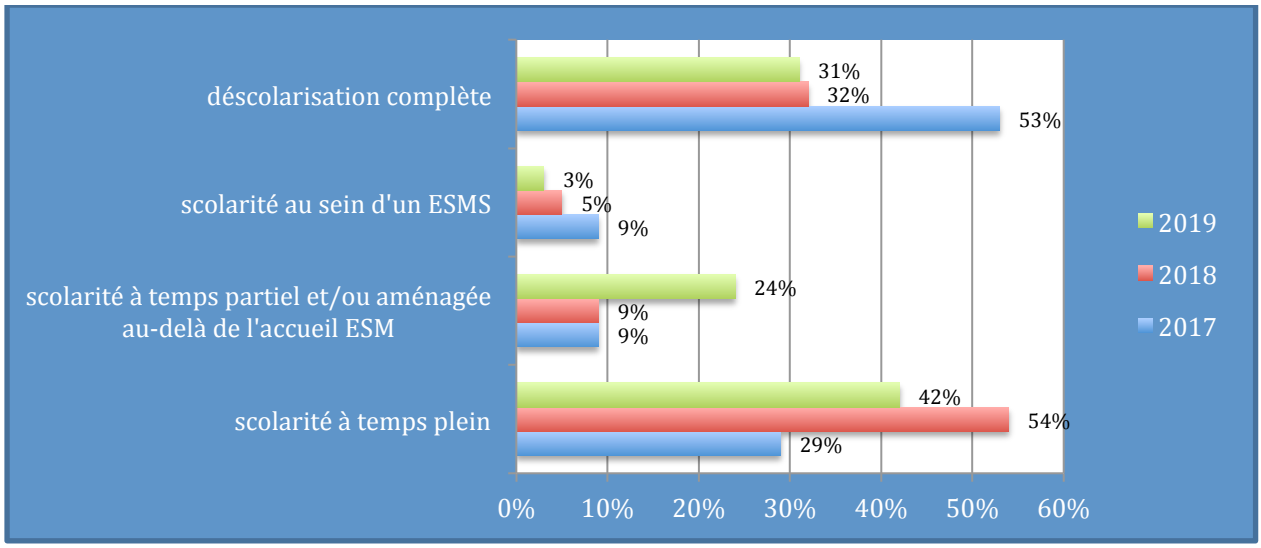

On constate une stabilité des jeunes complétement déscolarisés (un tiers), mais progression des scolarités partielles ou aménagées (24% versus 9% en 2018) au détriment des scolarités à temps plein (42% versus 54% en 2018).

2.3.3- Bilan et perspectives

L'activité dépasse, une nouvelle fois, les bornes hautes d'activité du projet MDA14 2017-2022 pour maintenir un travail de qualité (file active : 60 - demi-journées : 3000).

Le nombre de demandes est légèrement à la baisse (31 en 2019 versus 34 en 2018), confirmant la tendance repérée depuis 2017. Les demandes sont pour autant plus adaptées à l'offre de service.

Il existe une nouvelle recrudescence des demandes émanant de la consultation MDA, marquant une demande première de prise en charge soignante avant une orientation vers une prise en charge plus intensive. L'existence d'une prise en charge de soins en parallèle facilite l'éventuel travail de réorientation à l'issue de la prise en charge ESM, qui ne peut être qu'une étape des soins.

L'augmentation nette de la file active depuis 2 ans est liée à la création des groupes de médiation à destination des jeunes de la Consultation sur des modalités plus souples et à court terme ; qui permet de répondre à d'autres demandes et besoins repérés. Pour cette année, bien qu'aussi ouverts aux indications de l'Accueil sans rendez-vous et des équipes mobiles, les groupes ont principalement accueillis des jeunes suivis à l'Espace Consultation, notamment en raison de l'exigence d'un suivi de référence en parallèle, quelque soit la nature du suivi engagé.

Ces groupes, dont les contours sont bien délimités, pourraient être ouverts à d'autres demandeurs que ceux de la MDA et s'inscrire dans une réflexion plus large autour de la MDA Socle.

Ils permettent en effet d'éviter d'emboliser les possibilités d'accompagnement et de soin plus intensif que propose l'ESM avec les prises en charge contractualisées. Par ailleurs, cela permet d'en diminuer le délai d'attente.

Après 2 à 3 ans de prise en charge, nous constatons les limites de l'accompagnement groupal proposé par l'ESM pour certains jeunes se rapprochant de leur majorité mais qui n'ont pas réussi à réinvestir un projet de vie. Une réflexion concernant la possibilité d'accompagnement éducatif individuel au sein de la MDA, pour des jeunes majeurs, ou presque, serait utile afin de leur permettre de mettre à profit les progrès acquis au décours de la prise en charge groupale et de les accompagner dans leurs projets de jeune adulte.

2.4- L'Hébergement Thérapeutique :

2.4.1- Missions et fonctionnement

L'Hébergement Thérapeutique (Espace Hébergement Thérapeutique - EHT) complète l'offre de la « Maison des Adolescents du Calvados » et s'inscrit dans la continuité de son principe de complémentarité et de décloisonnement. Il n'entre pas dans les missions inscrites dans le cahier des charges national « Maisons des Adolescents », mais son objet est bien d'une part de prendre en compte les besoins spécifiques quant aux difficultés présentées par les adolescents et d'autre part de compléter l'offre de soin du département.

L'autorisation de l'HT est portée par l'ACSEA mais dans le cadre du partenariat engagé avec l'EPSM, pour le développement de la Maison des Adolescents du Calvados, des infirmiers, et le médecin psychiatre sont des agents et médecin hospitaliers de l'EPSM.

Ne s'agissant pas d'une unité d'hospitalisation, l'Hébergement Thérapeutique ne se peut substitue pas aux indications d'hospitalisation pour les mineurs. Il représente, cependant, une alternative possible à certaines situations d'hospitalisation et propose également une solution d'hébergement d'aval lorsque cela se légitime sur le plan clinique et éducatif.

A l'interface des mondes sanitaire, médico-social et social, la mission de l'EHT est de prendre en charge des adolescents présentant des troubles, **au titre principal de difficultés de séparation-individuation** et pour lesquels une inscription dans l'environnement usuel est encore possible.

L'Hébergement Thérapeutique a été autorisé pour 15 ans par l'Agence Régionale de Santé en mai 2018 au titre d'établissement de type expérimental, autorisation portée par l'ACSEA, et est devenu, à ce titre, un établissement au sens du Code de l'Action Sociale et Familiale, indépendant des autres espaces de la MDA14.

Il est cependant important de rappeler que l'organigramme de l'Hébergement Thérapeutique est constitué également de 4 agents hospitaliers, infirmiers, et d'un médecin psychiatre hospitalier, de l'EPSM.

Il convient d'indiquer au préalable certains éléments majeurs de l'activité 2019 :

- La réduction du temps médical en 2019 avec 0,4 ETP d'attribué.
- Plus globalement, un travail de mise en œuvre de la Maison des Adolescents du Calvados, conformément au projet 2017-2022, contrainte par la réflexion autour d'une nouvelle organisation s'imposant depuis l'arrêt de l'autorisation à titre expérimental en mai 2018.

Les moyens :

- La pluridisciplinarité et le décloisonnement, clés de voûte du projet « Maison des Adolescents du Calvados », outre la multiplicité des regards, facilitent le travail complémentaire en articulation avec les champs du sanitaire, du médico-social et du social. Ainsi en interne l'équipe est composée de :

- 4 ETP d'infirmier diplômé d'Etat de jour dont 0,3 ETP de coordination projets
- 2 ETP d'infirmier de nuit
- 4 ETP d'éducateur spécialisé
- 1,2 ETP de maîtresse de maison
- 0,4 ETP de secrétaire,
- 0,5 ETP de chef de service socio-éducatif
- 0,4 ETP de médecin psychiatre

- L'équipe bénéficie également d'un poste d'interne DES de Psychiatrie (0,5 ETP).
- La structure, localisée à Cairon, dispose de 10 places (8 accueils par contrat + 2). Les deux places différenciées sont plus spécialement dédiées à la flexibilité et à l'adaptabilité dans les accueils, notamment pour les situations nécessitant un accueil rapide mais aussi pour des accueils séquentiels, afin d'engager un travail de séparation plus modulable.

Principes de fonctionnement :

Le principe d'une admission repose sur une contractualisation avec le jeune, sa famille et les partenaires. Les accueils peuvent être contractualisés pour 3 mois (renouvelable une fois).

L'Espace Hébergement Thérapeutique est essentiellement un accueil du soir et de nuit (de 16h30 à 10h00 le matin).

Cependant, l'accueil de nuit de certains jeunes implique parfois des accueils de demi-journée lorsque le temps de jour organisé pour ce jeune n'est pas complet ou bien lorsqu'il le met à mal. Par ailleurs, le mercredi après-midi est un temps d'accueil afin que les activités de médiation puissent se déployer pendant ce temps.

Enfin, l'Espace Hébergement Thérapeutique organise son activité différemment pendant les temps de vacances scolaires : sont en effet proposés des séjours à temps plein qui ont pour objet de réaliser des évaluations psychologiques et éducatives, ce, notamment, pour des jeunes venant de territoires du département les plus éloignés.

Ces accueils à temps plein permettent également une immersion dans la structure, préparant un accueil séquentiel de nuit pendant les périodes scolaires. Il est aussi proposé en parallèle des séjours des accueils de journée où de demi-journée pour répondre aux besoins de certains jeunes.

2.4.2- Constats 2019

Chiffres clés :

Sur l'année 2019, les principaux indicateurs d'activité de l'hébergement thérapeutique donnent les résultats suivants :

- File active : 43 jeunes (33 en 2018, 36 en 2017)
- Nombre d'actes prévus : 2988 (2920 en 2018)
- Nombre de nuits contractualisées : 2053 (1915 en 2018)
- Nombre de nuits effectives : 1894 (1888 en 2018, 1832 en 2017)

- Nombre d'accueil journées réalisées : 605 (535 en 2018, 526 en 2017)
- Nombre de demi-journées d'accueil réalisées : 651 (670 en 2018, 601 en 2017)
- Nombre d'actes réalisés (N+DM+J)= 3150 (2785 en 2018, 2775 en 2017)
- Nombre de jours de fonctionnement : 294 (299 en 2018, 294 en 2017)
- Nombre de nuitées de fonctionnement : 252 (257 en 2018, 244 en 2017)

L'Espace Hébergement Thérapeutique comptabilise en 2019 **une file active de 43 jeunes.** La file active est en adéquation avec l'objectif envisagée, dans le cadre du projet théorique, de 40 jeunes par an et ce grâce à une attention particulière apportée cette année au respect de la durée maximale de l'accueil (6 mois) et au recours à du sur effectif (nuitée à 11-12 jeunes). Notons également le nombre de demande reçues en 2019, soit 41 demandes en augmentation par rapport à 2018.

Au total, en 2019, l'Hébergement Thérapeutique a fonctionné 294 jours.

Il comptabilise 1894 nuitées, 605 journées d'accueil et 651 demi journées ; soit un total d'actes de 3150.

Données détaillées :

Provenance des situations :

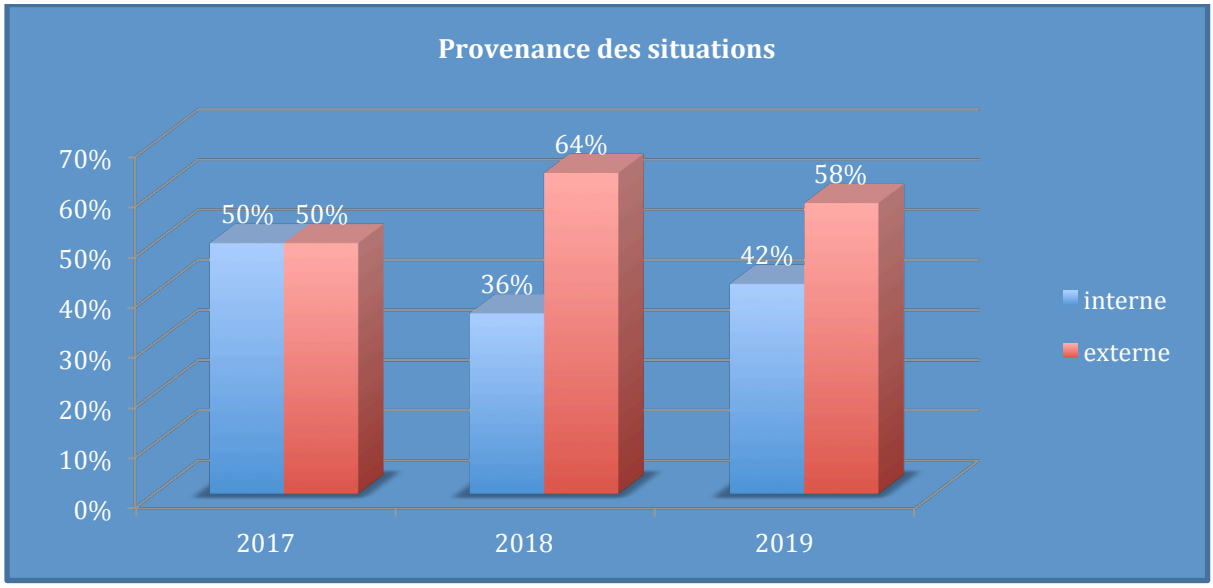

Notons que pour un peu moins de la moitié d'entre elles, l'origine est interne à la Maison des Adolescents du Calvados.

Origine des situations :

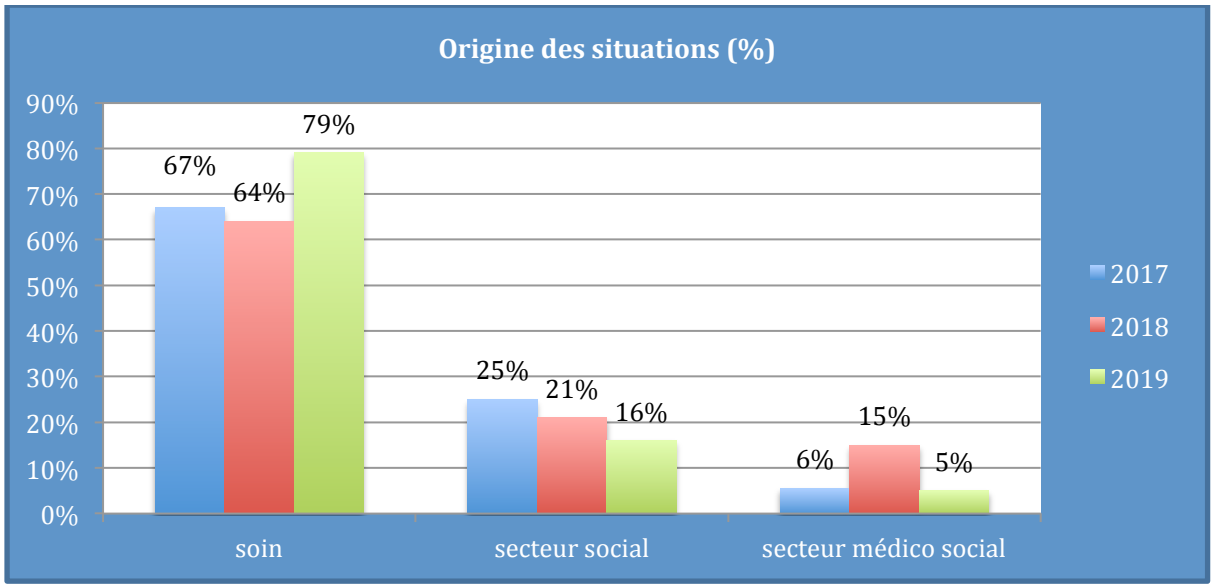

Les jeunes accompagnés en 2019 ont été majoritairement orientés à la demande de structures de soin, atteignant plus des trois quarts.

L'Espace Hébergement Thérapeutique intervient effectivement dans la complémentarité de l'offre de soin et le soutien dans le parcours des jeunes accompagnés.

origine des situations (détail) :	2017	2018	2019
soin interne MDA14 (espace consultation, ESM)	18	12	18
hôpitaux (CHR/UCHA, EPSM, CH Bayeux, CHU/pédiatrie)	1	2	5
services de soin ambulatoire (CMPEA, CMP, CMPP)	5	7	11
circonscriptions d'action sociale	4	2	1
établissements ou services ayant mission de protection de l'enfance	5	5	6
secteur médico social	2	5	2
PJJ	1	0	0

Dans son organisation, la Maison des Adolescents du Calvados favorise une réponse de parcours et met en œuvre l'ensemble de ces espaces lorsque la situation le nécessite. Viennent ensuite les indications à partir de structures relevant de la Protection de l'Enfance (16%) et enfin les structures relevant du médico social (5%).

Sexe ratio :

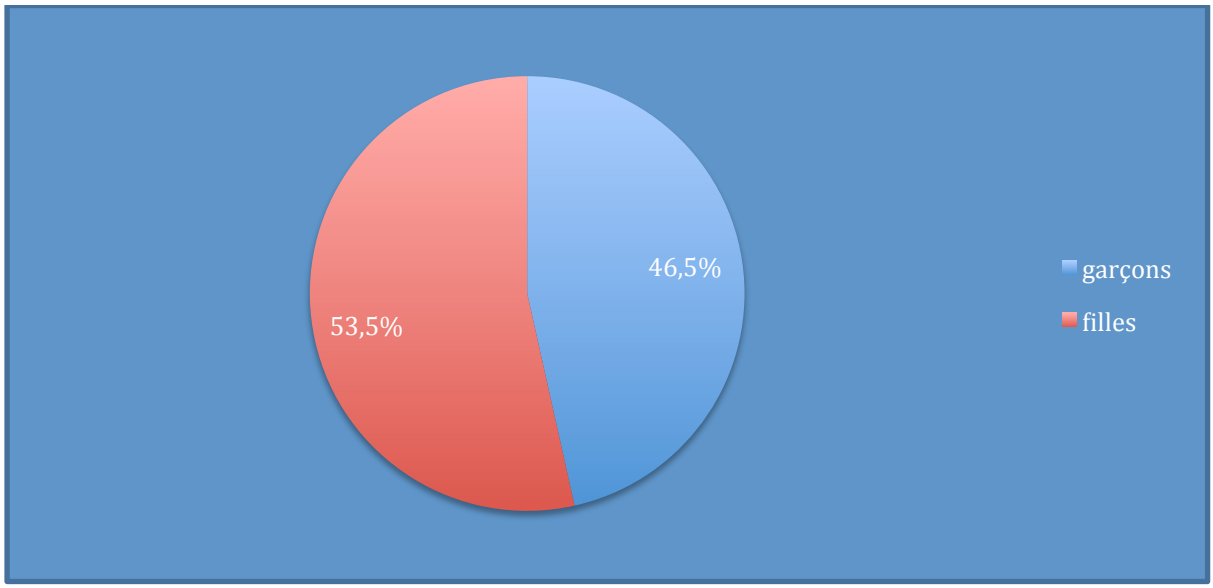

Notons que le rapport sexe ratio s'inverse cette année avec prédominance légère des filles.

Tranche d'âge :

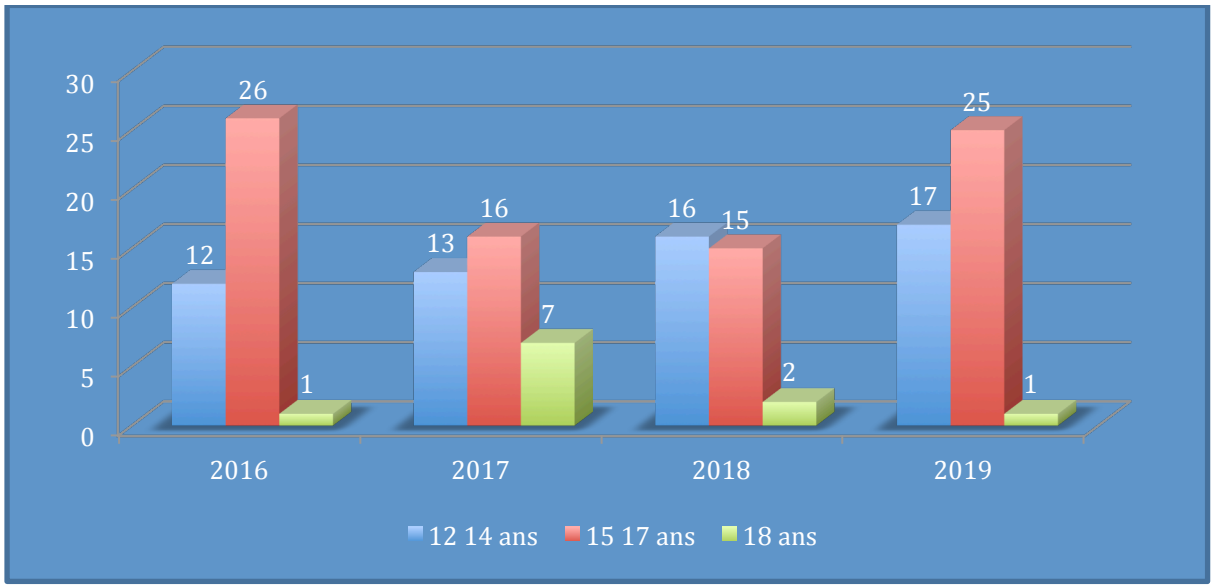

L'augmentation de la part des pré-adolescents se confirme liée à une saisine plus rapide du dispositif mais aussi de l'évolution d'une précocité des problématiques.

Les problématiques psychiques et sociales de jeunes proches de la majorité, amènent l'équipe à penser des étayages pour les adolescents reçus dans leur 18ème année et la tranche des jeunes majeurs, 18-21 ans, pour laquelle, seul, l'Hébergement Thérapeutique est actuellement peu outillé ou adapté alors que des besoins semblent exister. Une réflexion est à engager avec les partenaires concernés (Soin et

Protection de l'Enfance) car la complémentarité, l'adaptabilité et la coordination avec ces acteurs sont là encore plus indispensables.

Provenance Géographique :

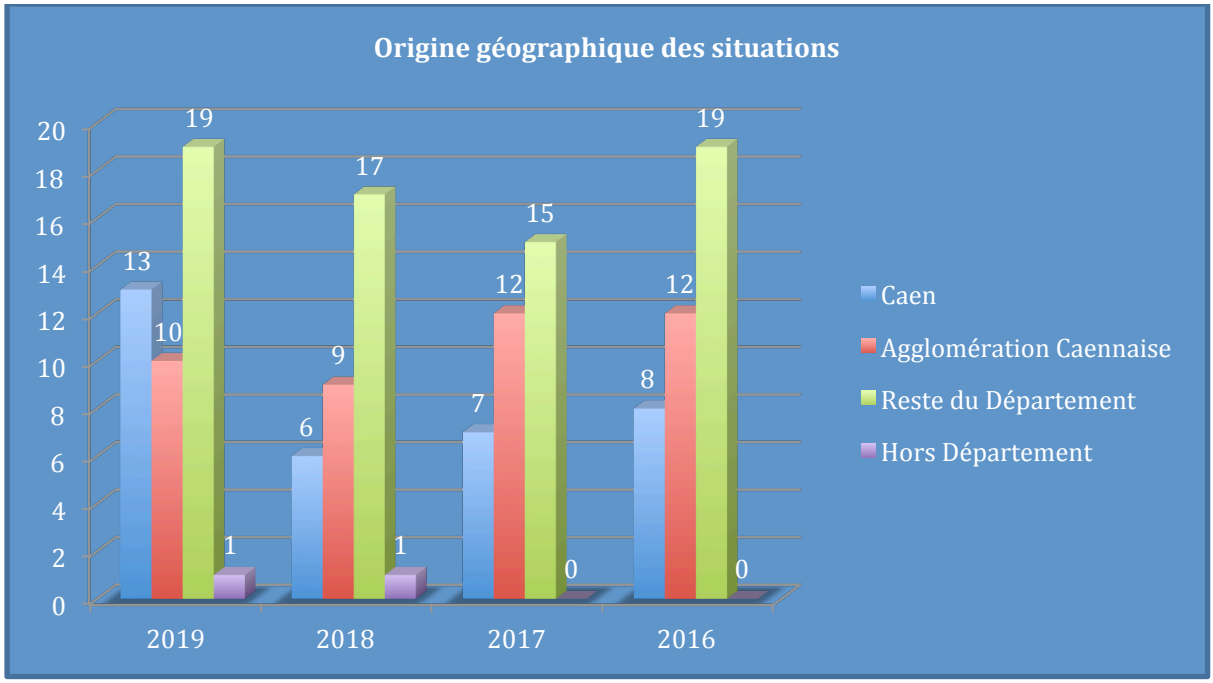

Le recrutement départemental est effectif. L'adaptation des modalités d'accompagnement (dont le transport), conjuguée à la mobilisation des partenaires demandeurs et des familles et à la coordination avec les professionnels de l'Education Nationale, a permis l'accueil de jeunes résidant dans des territoires distants de Caen (19 situations).

L'accroissement des demandes or agglomération constatée l'an passé s'infléchit un peu cette année et ce du fait du recentrage sur les modalités d'accueil initiales n'excédant pas 6 mois.

Motifs de la demande :

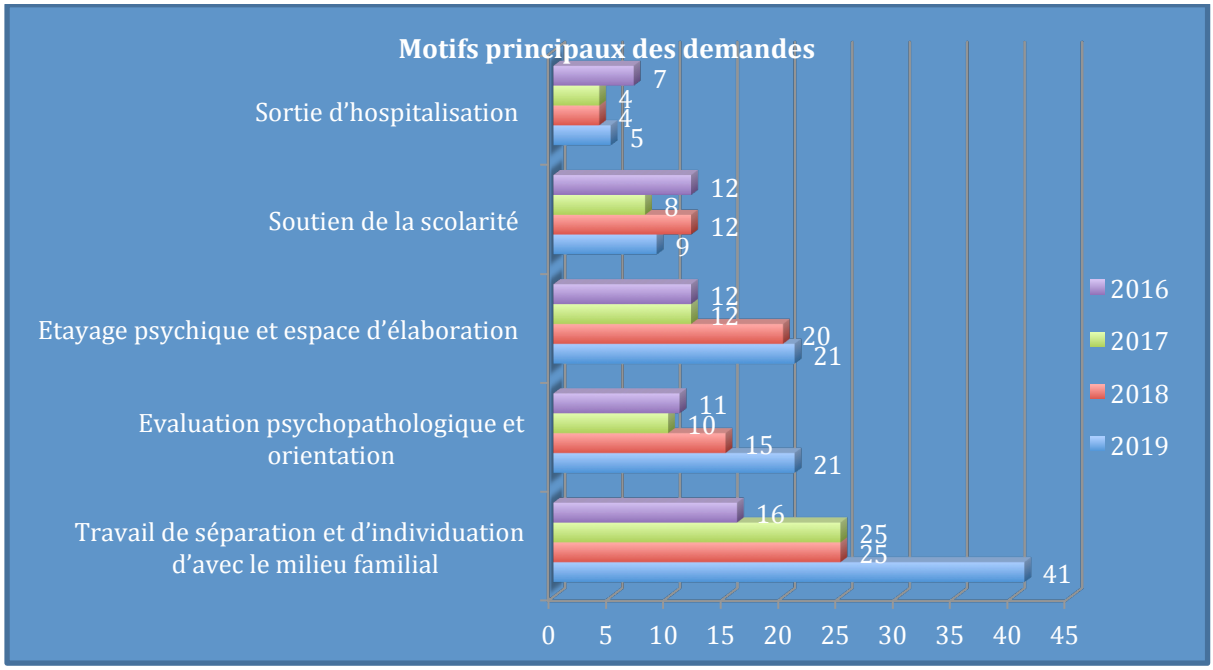

Les 3 motifs principaux de demandes sont depuis l'ouverture de la nécessité d'un travail de séparation et individuation avec le milieu familial, l'étayage psychique et espace d'élaboration et enfin l'évaluation psychopathologique et orientation ; Cependant, depuis 2017, ces motifs de demande sont en forte progression. On peut dire que l'Hébergement Thérapeutique est dorénavant bien repéré par les partenaires.

Le soutien à la scolarité s'infléchit un peu en terme de demandes mais pour autant on relève une nette augmentation dans le quotidien de la gestion des difficultés que rencontre les adolescents en milieu scolaire ; entraînant un accroissement des accueils et interventions en journée.

Les relais d'hospitalisations restent stables et l'articulation avec l'UCHA et le CHR (pédiatrie-consultation) est formalisée à travers des réunions régulières entre services (8/an).

Principales symptomatologies :

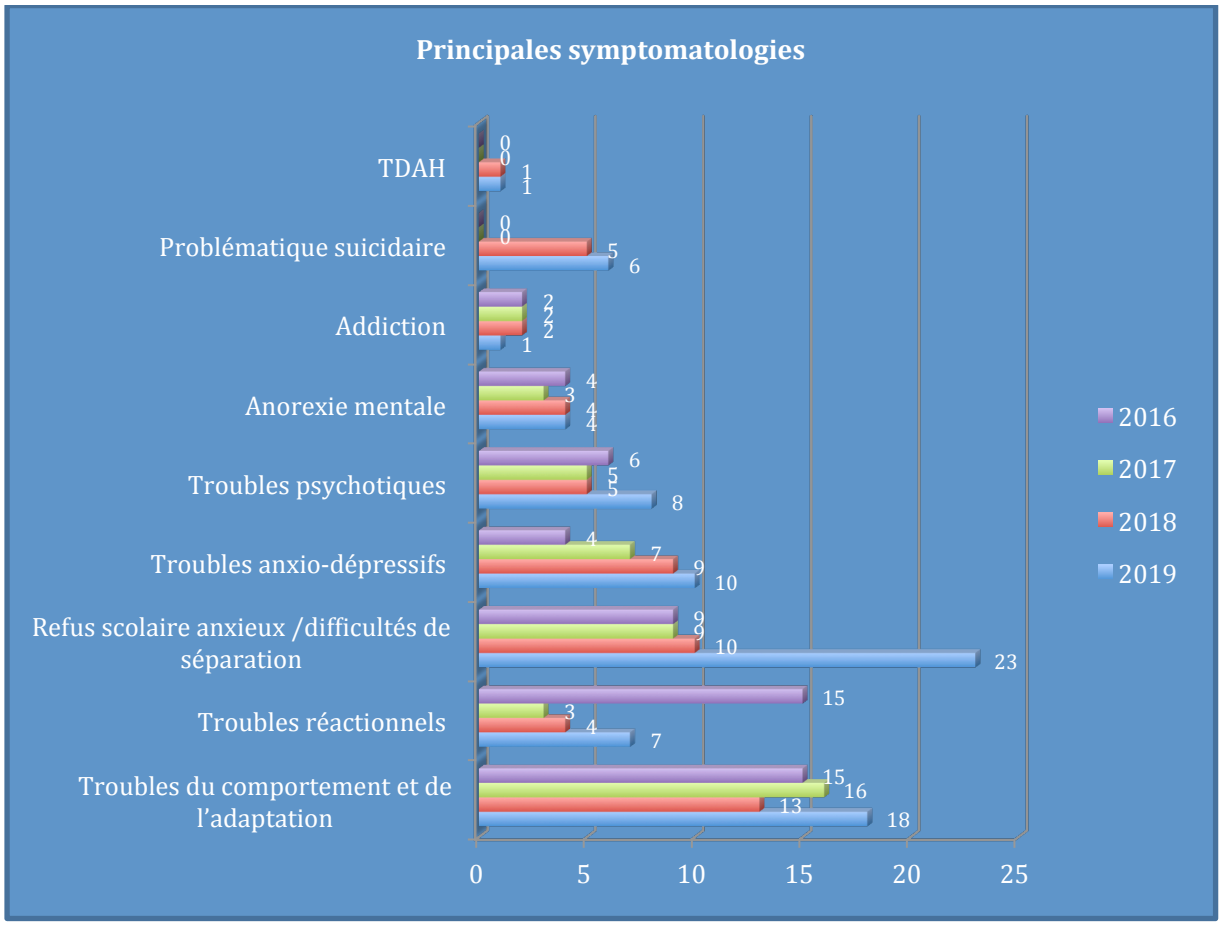

Le refus scolaire anxieux et les difficultés de séparation sont en nette augmentation cette année prenant le pas sur les troubles du comportement et de l'adaptation qui demeurent importants en terme de symptomatologie.

Traitements psychotropes :

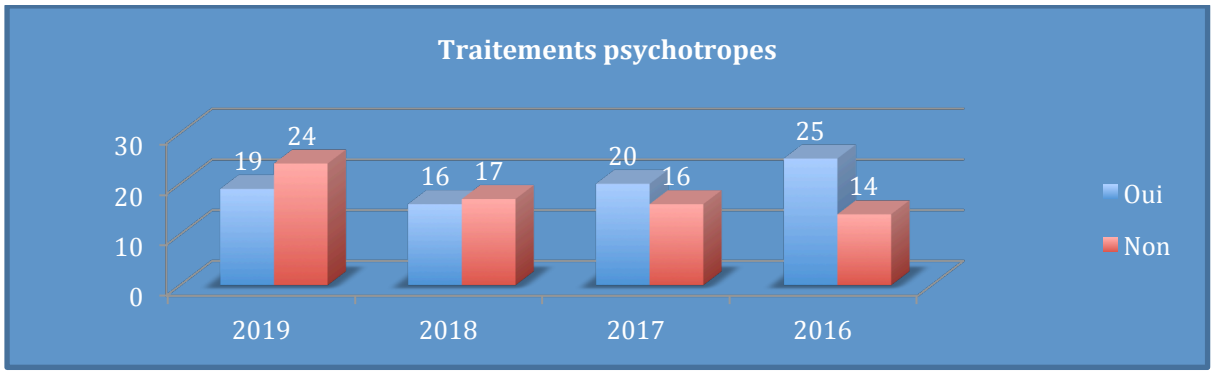

La présence de traitements psychotropes retrouve le même niveau qu'en 2014 et ils concernent moins de la moitié des jeunes reçus. Les compétences de l'équipe, son double encadrement et le travail de coordination avec l'ensemble des autres partenaires permettent de le situer à un niveau acceptable.

Prises en charge associées :

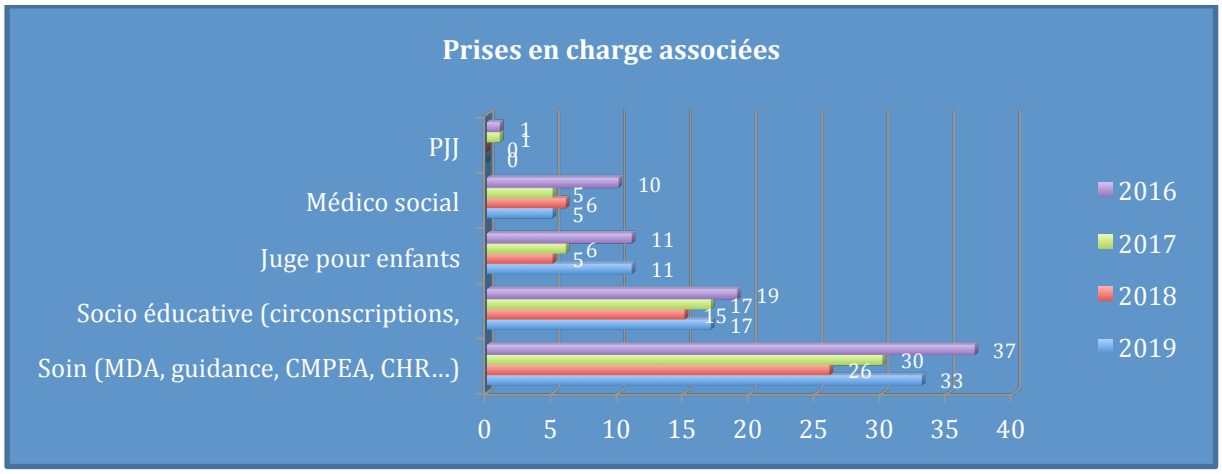

Concernant les prises en charge associées, la part des situations relevant de la protection de l'enfance reste stable avec cependant une augmentation des mesures judiciaires en lien avec la bonne articulation avec le PEAD et les SEMO.

Les jeunes bénéficiant d'un suivi relevant du soin restent grandement majoritaires et ce, en lien avec l'origine des demandes. La continuité des accompagnements déjà engagés est maintenue et recherchée par l'équipe.

2.4.3- Bilan et perspectives

Analyse qualitative de l'offre de service :

Lors de la procédure d'accueil, l'adolescent et ses parents, ainsi que les intervenants déjà engagés dans le projet du jeune, sont systématiquement sollicités et rencontrés. Un travail d'élaboration du projet de soin est réalisé.

Un contrat d'accueil est signé et le séjour ne peut se concevoir qu'avec l'adhésion et l'accord des adolescents et des représentants légaux ; ce qui amènent parfois à différer un accueil, adapté notre offre en proposant parfois, en dehors des soirées de contact, des accueils de jour avant d'envisager un accueil de soirées et de nuits.

Intervenant en complémentarité, afin de soutenir les projets et éviter les ruptures de parcours, Il est indispensable que l'hébergement Thérapeutique propose, d'une part un cadre favorisant l'étayage du jeune mais, d'autre part, une organisation soutenant les intervenants de proximité et parents, parfois mis à mal dans leurs compétences par les problématiques des adolescents.

En effet, c'est l'adjonction des difficultés du jeune et de celles, mêmes temporaires, des acteurs de son environnement, qui amène fréquemment ces derniers à solliciter « l'apport » de l'Hébergement Thérapeutique.

Outre la fonction de référence déjà mise en œuvre, il a semblé indispensable de développer et renforcer au sein de l'équipe une fonction de coordination des projets des jeunes. Ce professionnel, infirmier temps plein, exerce une fonction « d'interlocuteur privilégié » et de « rouage » entre l'interne et l'externe et ce, dans une continuité que ne permettent pas suffisamment les horaires d'internat de l'équipe de l'Hébergement Thérapeutique.

Intégré pleinement à l'équipe et initiant également des médiations ou séjours thérapeutiques aux adolescents reçus, il est positionné dans son emploi du temps comme un « fil rouge » sur l'ensemble de la semaine, permettant « d'ajuster » les actions développées par l'équipe, conformément au projet contractualisé, aux effets perçus par les acteurs de l'environnement des jeunes.

En effet, l'analyse des effets des séjours, tant au niveau de l'adolescent au sein de la structure qu'au niveau de ses environnements usuels, a amené l'équipe à proposer un renforcement du travail d'élaboration du projet d'accompagnement, partagé avec les parents et les acteurs intervenant dans l'environnement de l'adolescent, avec l'ajout d'une fonction de coordination et ce, dès la mise en œuvre du projet partagé.

La mission du coordinateur, complétant le rôle des référents, permet actuellement pleinement de « s'ajuster » aux besoins de l'adolescent et de son environnement, et ce, tout au long de son séjour. Il permet, en lien avec l'équipe et les intervenants extérieurs, d'adapter le projet élaboré à l'admission et validé par le médecin psychiatre et le chef de service éducatif.

Par ailleurs, nous observons que l'attente de mise en œuvre de mesures socio éducatives, y compris pédagogiques, peut impacter la qualité des fins d'accompagnement et engendrer une prolongation des séjours. Il est donc indispensable d'accroitre le travail de continuité des parcours en proposant non seulement une élaboration de projets d'accompagnement partagés, avec les adolescents, les parents et les acteurs intervenant dans l'environnement, de coordination de mise en œuvre des projets, telle que décrit précédemment, mais également de préparation à la sortie, de mise en œuvre relais, en sollicitant les acteurs de proximité susceptibles d'y concourir. Il s'agit bien de partager non seulement une « vision » des besoins et difficultés de l'adolescent mais également des capacités et attentes de celui ci quant à son projet de vie.

De même, la scolarité étant souvent mise à mal par l'adolescent avec un risque prégnant de déscolarisation, l'accueil à l'Hébergement Thérapeutique nécessite souvent un travail d'adaptation de l'emploi du temps à travers des accueils à l'HDJ du CHR où bien à l'Espace de Soin et de Médiation mais également des accueils de journées en augmentation sur l'Hébergement Thérapeutique. Le maintien et le soutien du projet scolaire et professionnel de chaque jeune est une priorité dans le projet d'accompagnement et de soin mis en œuvre.

L'accroissement du recrutement, hors agglomération caennaise, amène l'équipe de l'Hébergement Thérapeutique à proposer des accompagnements plus longs (8 à 10 mois) avec un projet de scolarité sur Caen en lien avec le dispositif Marche de la MDA, en partenariat avec le CLE d'Hérouville St Clair mais aussi sur d'autres établissements avec l'appui de l'enseignant spécialisé.

Enfin, conformément au projet du dispositif MDA14, 2017-,2022, et au module de soin intensif qui était proposé, l'articulation avec l'Espace de Soin et de Médiation est effective, en proposant des parcours internes adaptés et évolutifs aux besoins des adolescents.

Réflexions en cours, perspectives :

Les compétences spécifiques acquises au décours de ces 7 années ainsi que l'expérience de situations complexes, souvent à la marge de plusieurs champs (soin- protection-handicap), permettent de proposer aux partenaires, et ce de façon plus effective et reconnue, une offre d'expertise, de coordination et d'accompagnement des parcours.

L'autorisation spécifique de l'Hébergement Thérapeutique obtenue en 2018 et le travail de réorganisation de la Maison des Adolescents du Calvados, constituent une orientation prioritaire afin de développer son projet et se missions de façon cohérente et complémentaire.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme Territorial de Santé Mentale et la réorganisation de l'offre de l'ensemble des acteurs qu'il sous tend, l'Hébergement Thérapeutique doit pouvoir mettre à profit ses compétences et devenir une structure favorisant non seulement la prévention des ruptures des parcours des adolescents, en adaptant son offre aux besoins des adolescents et des partenaires, mais également concourir au décloisonnement des différents acteurs en conservant en son sein des professionnels du champ du sanitaire, de l'éducatif et du pédagogique.

Les problématiques psychiques et sociales de jeunes proches de la majorité, amènent l'équipe à penser des étayages pour les adolescents reçus dans leur 18ème année et la tranche des jeunes majeurs,18-21 ans, pour laquelle, seul, l'Hébergement Thérapeutique est actuellement peu outillé ou adapté et pour laquelle des besoins semblent exister. Une réflexion est à engager avec les partenaires concernés (Soin et Protection de l'Enfance) car la complémentarité, l'adaptabilité et la coordination avec ces acteurs sont encore là plus indispensables.

En effet, le développement du partenariat avec les services du Conseil Départemental est restée une priorité pour l'année 2019, et doit être poursuivie en 2020 notamment autour des grands adolescents et jeunes majeurs.

3- Missions territoriales : le rayonnement départemental de la MDA14

3.1: Les activités de formation, de prévention et d'animation de réseaux

3.1.1- L'Espace Réseau Ressource: missions et fonctionnement

L'Espace Réseau-Ressource a pour finalités l'accompagnement de l'ensemble des acteurs départementaux intervenant dans le champ de l'adolescence, ou confrontés aux problématiques adolescentes, dans le développement de leurs compétences, la coordination de leurs pratiques, et dans leur inscription dans une logique et une dynamique de travail en réseau.

L'Espace Réseau-Ressource s'adresse à tout professionnel, bénévole, collectivité ou service territorial concerné par les adolescents et leur entourage.

Ses missions sont les suivantes :

- Promouvoir la santé et la prévention du mal-être des adolescents,
- Favoriser le décloisonnement et la complémentarité des différents acteurs en lien avec l'adolescence, et le développement d'une culture de travail commune en lien à l'adolescence sur le département.
- Inscrire l'action de la Maison des Adolescents du Calvados à l'échelle départementale.

L'ERR favorise la communication entre professionnels et travaille au dépassement des clivages entre les secteurs concernés par le public adolescent.

L'Espace Réseau Ressource contribue à la réflexion sur des thématiques adolescentes et peut être sollicité par les partenaires pour la conception et la réalisation de projet.

Parmi ses modalités d'intervention, il accompagne des actions de formation mises en œuvres à partir de la MDA14 ou du réseau des partenaires de la MDA14, et met en œuvre un plan de formation annuel à destination des professionnels de tous secteurs intervenant auprès de publics adolescents/familles d'adolescents (La MDA14 bénéficie de la reconnaissance institutionnelle légitime comme organisme de formation :

- L'association Passado14 de la MDA14 est ainsi devenue organisme de formation depuis 2013 et dispose d'un numéro de formation continue, lui permettant de proposer des programmes de formation destinés à tous les secteurs professionnels de l'adolescence.
- L'association est également référencée sur le DATADOCK, assurant auprès des partenaires un gage de respect de la démarche qualité.

L'Espace Réseau Ressource se compose :

- D'un poste de chargée de mission « formation/prévention » responsable (en lien à la direction) du suivi et de l'administration des appels à projets et dossiers de subvention dont bénéficie l'association PASSADO pour le compte de la MDA14. (1 ETP)
- D'un poste de coordinateur de réseaux, assurant par ailleurs l'encadrement hiérarchique des espaces accueil et mobiles de la MDA14. (0,7 ETP)
- D'un temps de secrétariat. (0,2 ETP)

3.1.2- Les formations en 2019

Formation aux professionnels : 31 formations, 648 participants

Formation au catalogue de formation de la MDA14 (99 participants - 7 formations)

Adolescence : psychodynamique et psychopathologie : 24 participants - 1 formation (27 heures)
Ce programme, dispensé sur 9 demi-journées (27 heures), est une sensibilisation à la dynamique particulière de l'adolescence et à ses problématiques spécifiques. Ce programme est progressif et comporte 3 phases distinctes : l'histoire du concept d'adolescence dans un contexte socioculturel, la psychodynamique adolescente, puis la psychopathologie spécifique à cet âge.

Promouvoir une approche globale et positive des sexualités adolescentes : 75 participants - 6 formations (102 heures)
Cette formation, dispensée sur 2 journées ½ (17 heures), permet aux professionnels de :

- Se sentir plus à l'aise sur cette thématique grâce à l'acquisition de savoir, savoir-faire et savoir-être, améliorant ainsi leurs compétences professionnelles.
- Participer à la promotion de la santé sexuelle des jeunes en leur permettant d'acquérir des compétences pour gérer leur vie affective et sexuelle de façon autonome, responsable et épanouissante.

2 des 6 formations ont été délocalisées dans des établissements médico-sociaux afin de sensibiliser leurs professionnels en interne, il s'agit de l'ITEP Vallée de l'Odon (AAJB) et la MECS de Troarn (Oeuvre Notre Dame).

Formation / conférence à la carte (261 participants – 4 formations – 1 conférence)

Cette offre de formation est réalisée sur mesure à partir des besoins exprimés par les établissements ou institutions demandeurs qui peuvent aller au-delà du département ~~.~~

Formations dispensées au titre de la formation continue :

Mieux comprendre les adolescents pour mieux les accompagner - Collège Louise Michel à Alençon (40 participants)

L'adolescent : élève d'aujourd'hui - Collège Dunois à Caen (11 participants)

Adolescence, processus d'adolescence, troubles psychopathologiques spécifiques - IFAS à Picauville (13 participants)

Accompagner un enfant, un adolescent en difficulté - DRAAF à Caen (18 participants)

Comprendre nos adolescents dans nos sociétés modernes - Rectorat (Canopé) à Caen (179 participants)
Formation dispensée à titre gracieux (280 participants – 16 formations)

Prévention de la radicalisation : 6 participants – 1 formation
Cette sensibilisation a fait l'objet d'une convention avec le REAAP-CAF afin de former les professionnels issus des réseaux parentalité du REAAP. Ces sensibilisations avaient initialement démarrées en 2018.

Adolescence : idées de mort et suicide : 47 participants - 2 formations
Cette formation de 2 jours permet à chaque stagiaire d'envisager la possibilité que les idées de mort à l'adolescence sont relativement fréquentes, de reconnaître un état pré-suicidaire à cet âge et prendre les dispositions nécessaires au plan thérapeutique.

Prévention du harcèlement à l'adolescence par les compétences psychosociales : 227 participants répartis selon les 3 départements : Calvados : 65 ; Orne : 74 ; Manche : 88 - 12 actions
Cette formation, proposée sur les territoires de l'ex-Basse-Normandie, est pilotée par la MDA14 en partenariat avec les Maisons des Adolescents de la Manche et de l'Orne, avec le concours de l'IREPS.
Ce programme de 2 jours permet de sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents ainsi qu'à ses conséquences (notamment sur la santé) et les soutenir dans la mise en œuvre d'actions de renforcement des compétences psychosociales auprès des jeunes.

Adolescence et complotisme : 13 participants
Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un groupe de réflexion autour de la prévention de la radicalisation pilotée par la DDCS du Calvados. Elle vise à explorer les ressorts du complotisme et du conspirationnisme et à renforcer les capacités de lutte contre ces théories.

3.1.3- Les prestations d'analyse de pratiques professionnelles

Afin d'accompagner les professionnels, la MDA14 a la possibilité de mettre en place des ateliers d'analyse des pratiques professionnelles pour des équipes éducatives ou pédagogiques souhaitant prendre du recul sur l'exercice de leur métier.

A l'occasion de l'ouverture du Micro-Lycée, l'équipe pédagogique a souhaité être accompagnée tout au long de l'année par la MDA14 (3 rencontres - 8 participants)

3.1.4- Actions de sensibilisation et de soutien à la parentalité en 2019

Soirée culturelle en interne

Le 25 avril s'est tenue à la MDA14 une soirée culturelle destinées aux professionnels dont la thématique portait sur les pratiques culturelles avec l'adolescent : l'art thérapie (36 participants)

Soirées culturelles en externe

La MDA14 participe à diverses manifestations, de type conférences ou soirée-débat, organisées par nos partenaires :

- Le harcèlement dans le milieu sportif - Comité Départemental Olympique Sportif /DRDJS (Caen)
- Le Festival des Echos - Café des Images/CEMEA (Hérouville St Clair)
- Le cyber-harcèlement - CPO/UNAFAM (Alençon)
- Du harcèlement au cyber-harcèlement – TGI/PJJ/DEF/Université (Caen)

Soirée-débat : 10 actions, 341 participants

L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser et d'informer sur des sujets liés à la parentalité et à des questions d'éducation en allant vers les parents parfois éloignés des lieux ressources souvent concentrés à Caen.

Sur la thématique du harcèlement et violences à l'adolescence :

- 15 mars : en partenariat avec Pont d'Ouilly Loisirs – 12 parents
- 26 mars : en partenariat avec les étudiants de l'IAE de Caen – 70 parents
- 10 octobre : en partenariat avec le lycée Ste Ursule de Caen – 20 parents
- 18 octobre : en partenariat avec la communauté du Cingal (en vue d'un lancement d'un réseau parentalité sur ce territoire) – 26 parents
- 19 novembre : en partenariat avec le collège de Ouistreham (action intégrée au réseau parentalité) – 49 parents

Sur la thématique des enjeux psychodynamiques à l'adolescence :

- 3 avril : en partenariat avec l'ADAJ de Douvres la Délivrande – 31 parents
- 21 mai : en partenariat avec le collège Guy de Maupassant de St Martin de Fontenay – 36 parents
- 02 septembre : en partenariat avec le collège Dumont d'Urville de Condé Sur Noireau – 32 parents
- 08 septembre : en partenariat avec le lycée Rostand de Caen – 25 parents

Sur la thématique de la pratique raisonnée des réseaux sociaux et/ou les écrans :

- 15 octobre : en partenariat avec le collège G. De Normandie - 23 parents, 8 adolescents

Café-parents : 7 actions, 56 participants

Il s'agit d'offrir un espace d'écoute et d'échange dédié aux parents d'adolescents qui le demandent et souhaitent échanger entre pairs. Basé sur l'échange des expériences individuelles, Il permet également aux parents d'exprimer leurs angoisses, d'être rassurés sur les comportements de leur adolescent. Cette approche permet ainsi de valoriser leurs compétences et renforcer leur compréhension du processus adolescent.

Dans le cadre de son activité, l'Espace Accueil a organisé **7 cafés-parents** :

- 29 janvier : ***L'adolescent et les écrans*** (10 parents)
- 05 mars : ***Vie affective des adolescents*** (3 parents)
- 02 avril : ***Gérer les sorties à l'adolescence*** (10 parents)
- 14 mai : ***L'adolescent et les écrans*** (14 parents)
- 14 juin : ***Les conduites à risques de l'adolescent*** (12 parents)
- 28 novembre : ***Comment parler du tabac avec vos ados ?*** / Ce café-parent a été pensé à l'occasion du mois sans tabac. La MDA14, hébergeant en effet la Consultation Jeunes Consommateurs de l'ANPAA Normandie, c'est tout naturellement que nous avons pensé à une action spécifique auprès des parents. Malheureusement, nous n'avons eu qu'une seule inscription nous obligeant à annuler ce temps d'échange.

Un café-parents a été délocalisé au Collège Dunois – Caen :

- 02 avril : ***Mon enfant et les réseaux sociaux*** (6 parents – 1 adolescent)

Atelier des parents : 7 séances - 12 parents

L'atelier des parents a été mis en place pour la 1ère fois à la MDA14 et a accueilli 12 parents. Cet atelier propose aux parents des techniques de communication pratiques, accessibles pour développer ou renforcer une communication harmonieuse avec les adolescents, selon un programme de 7 séances avec un groupe fermé de parents.

3.1.5- Mandats et représentations institutionnelles

Réseau parentalité sur le Calvados :

La MDA14 participe régulièrement aux réunions tenues dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP). Ces rencontres sont l'occasion de se connaître et se reconnaître entre acteurs locaux, de partager nos perceptions, constats, permettant d'avoir une vision globale du territoire et/ou de la problématique abordée. Ces réseaux territoriaux permettent également de capitaliser les savoir-faire et les expériences, mutualiser les moyens d'intervention (matériels, économiques, humains) dans le but de développer des réponses communes.

En 2019, la MDA14 a participé à ces 4 réseaux suivants :

- Communauté de communes de Ouistreham Riva Bella
- Vire Normandie-Bocage
- Bayeux – Bessin

- Condé en Normandie

Ces réunions d'échanges font l'objet de réalisations concrètes d'action :

- Forum des familles à Ouistreham (Samedi 23 mars 2019)
- Organisation d'une formation de 2 jours auprès des acteurs du réseau parentalité de Ouistreham sur la prévention du harcèlement à l'adolescence (3 et 4 octobre 2019 au centre socio culturel)
- Mise en place d'une soirée débat pour les parents au collège de Ouistreham sur la prévention du harcèlement (19 novembre 2019)
- Réflexion sur la mise en place d'une journée autour de la parentalité destinées aux professionnels du territoire de Bayeux (Prévue en juin 2020). Cette journée sera consacrée à des conférence le matin et un world café l'après midi. La MDA14 fait partie du comité organisationnel.

Participation à des groupes de travail

- Réseau Territorial de Promotion de la Santé (Lisieux)
- Contrat Local de Santé (Caen, Lisieux))
- COTECH – Promeneur du Net
- CLSPD – Caen, Vire, Douvres la Délivrande
- ARS – (Etat des lieux formation CPS)
- Réseau 11-25 ans Mondeville
- Volet santé du contrat de Ville de Lisieux
- Projet éducatif local de Lisieux
- COPIL- ARS (Santé des jeunes)
- Cité éducative - Hérouville St Clair
- ARS- Projet Territorial de Santé Mentale
- CD- Schéma Départemental de la protection de l'Enfance.

Dans la continuité des actions et groupes projets mis en œuvre en lien à la prévention de la radicalisation, l'ERR a aussi contribué à la création d'un groupe de travail « Jeunesses, Identités, Fragilités » avec la DDCS, l'association « Une pierre à l'édifice », l'association AQJ d'Hérouville Saint Clair et d'autres acteurs, afin de promouvoir des actions d'information et de prévention à destination des professionnels. Ce partenariat a notamment permis l'organisation de la formation « Jeunesse et complotisme » qui s'est tenue en 2019 à la MDA14, ainsi qu'un projet 2020 de journée de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (cf. chapitre formations).

Rencontres partenaires (Conseils méthodologiques, présentations ou partage d'expériences)

- Forum de l'enseignement catholique à Caen
- Forum de rentrée à Vire (partenariat avec le PIJ)
- Forum IRTS
- Ecole de la 2ème chance
- ICB – ACSEA
- RECTORAT
- Comité Départemental Olympique Sportif
- DRAAF
- Conseil Régional
- Canopé
- Lycée Louis Liard – Falaise
- Pole de vie Chemin Vert
- Atelier Santé Ville d'Hérouville St Clair

Présentation de la MDA14 auprès d'étudiants ou de jeunes en formation

- Lycées V. Lépine, Ste Ursule, Notre-Dame (51 participants)
- Services civiques du relais scolaire (11 participants)
- BPJEPS (14 participants)
- L'accueil d'un stagiaire en DUT carrières sociales a permis de proposer des présentations de la MDA14 auprès de classes d'établissements scolaires situés sur les quartiers prioritaires. Les collèges Stephen Hawking, G. De Normandie et le lycée Dumont d'Urville ont ainsi bénéficié de ces rencontres (420 élèves).

L'Espace Réseau Ressource a accueilli en 2019 deux groupes de quatre étudiants du Service Sanitaire dans le cadre de leur stage obligatoire de formation initiale (en partenariat avec l'ARS).

Campagne mois sans tabac (partenariat CJC, ANPAA Normandie)

En partenariat avec l'ANPAA Normandie et l'intervenante assurant à l'Espace Accueil de la MDA14 les permanences Consultations Jeunes Consommateurs, l'Espace réseau Ressource organise tous les ans durant le mois sans tabac (novembre) une série d'actions spécifiques :

- Panneaux informatifs
- Questionnaires individuels d'évaluation
- Café parents thématique

Cette action s'est déroulée en 2019 et doit être reconduite sur 2020.

3.1.6- Les Réseaux Ados territoriaux :

<u>Des réseaux dynamiques et en évolution :</u>

En 2019, les réseaux ados ont fonctionné sans interruption sur les 3 territoires du Pays d'Auge, du Bocage Virois et du Bessin. Sur chacun de ces territoires, une enquête qualitative a été proposée à l'ensemble des participants, afin de faire un état des lieux des forces et des pistes d'amélioration des réseaux pour les années à venir.

Ces enquêtes ont eu aussi pour finalité de remobiliser les comités de pilotage des différents réseaux, afin de repréciser et mettre à jour les finalités, la charte de fonctionnement et les modalités organisationnelles de chacun des réseaux, dans une logique d'harmonisation mais également en veillant à s'adapter aux besoins et demandes spécifiques de chaque territoire.

Les enquêtes ont été lancées durant le dernier trimestre 2019, et leur exploitation/transformation en projets de renouvellement des réseaux sont en cours début 2020. Principalement, les réseaux s'orienteront vers :

- Davantage de possibilités d'explorations thématiques, à l'aide de temps conférenciers, mais surtout de possibilités pour les participants de travailler entre eux sur des présentations, travaux documentaires, formalisations de réflexions à présenter sous forme d'exposés/débats aux autres participants.
- Une mise à jour des modalités de travail collaboratives autour de situations individuelles mettant en difficulté ou questionnant les professionnels (mise à jour de la charte au respect de la réglementation concernant la sécurité des données personnelles, et réflexion sur la

complémentarité des réseaux ados avec les autres instances permettant de travailler sur les situations individuelles : réunions de synthèse des ESMS, cellules de veille des établissements scolaires, etc.

Ainsi, les réseaux ados continuent d'évoluer et de progresser, et réfléchissent de façon significative les orientations générales des politiques sociales, sanitaires, médico sociales globales : à savoir les problématiques de coordination de parcours des personnes accompagnées (notions d'interdisciplinarité et d'inclusion sociale) et de manière plus générale la coordination des acteurs locaux dans le cadre de projets territoriaux participatifs.

Une extension de la couverture territoriale du Département confirmée :

En 2019, le réseau « Nacre Terre et Mer » est monté en charge et a mobilisé un nombre croissant de professionnels du territoire concerné.

Ce réseau vient appuyer une dynamique de structuration d'identité locale des acteurs professionnels et associatifs intervenant dans le champ de l'adolescence. Des réflexions collaboratives ont ainsi permis d'appréhender des situations individuelles de jeunes, et plus encore le réseau permet de développer progressivement une interconnaissance des acteurs locaux et un maillage du territoire en terme d'offre de service et de soutien coordonnée pour les adolescents et leurs familles.

Les rencontres :

Réseau Ados Bessin

- Rencontre de professionnels le 28/02 (23 participants), 09/05 (25 participants), 19/09 (25 participants) et 12/12/19 (15 participants)

Réseau Nacre Terre et Mer

- Rencontre de professionnels le 29/03/19 (10 participants), 26/09/19 (21 participants) et le 5/12/19 (13 participants)

Réseau Ados Pays d'Auge

- Rencontre de professionnels le 28/03 (14 participants), 23/05 (19 participants) et 03/10/19 (17 participants)

Réseau Bocage

- Rencontre de professionnels le 24/01 (19 participants), 04/04 (10 participants) et 10/10/19 (23 participants)

Le profil des participants reste identique à l'année précédente, avec la représentation d'établissements scolaires (collèges principalement, d'établissements sociaux et médicosociaux (AEMO, services départementaux, CMP, missions locales, IME, ITEP, etc.)

Quelques aspects significatifs émergent toutefois en 2019 avec notamment :

- Une plus forte représentation de la collectivité locale de Lisieux sur les réunions, en lien avec les nouvelles orientations du projet éducatif local qui met l'accent sur le travail transversal/en réseau.
- Une implication toujours grandissante des établissements scolaires dans un contexte de montée en charge de dispositifs type « cellules de suivi des situations complexes », qui pourraient requérir la collaboration de la Maison des Adolescents du Calvados.

De manière générale, il apparaît que les réunions de réseaux ados ont toujours été très sollicitée de la part des acteurs locaux, qui en attendent de pouvoir mieux échanger entre eux, mieux se coordonner autour de situations communes, et de pouvoir y bénéficier d'apports théoriques et cliniques enrichissant leurs pratiques.

Il paraissait important, pour ces raisons, de marquer un point d'évaluation des réseaux existants, d'où le questionnaire adressé aux participants. La perspective d'une remise à jour des chartes de fonctionnement, à l'appui d'une remobilisation des comités de pilotage de chaque réseau, permettront en 2020 de préciser, consolider et développer les réseaux à partir de deux objectifs :

- Une meilleure adéquation des réunions (en termes d'animation, de contenu, d'organisation) avec les contextes locaux, enjeux, évolutions institutionnelles, et notamment en lien avec les développements des politiques de santé publique initiées par l'ARS.
- Une plus grande appropriation par les acteurs locaux de ces instances, pour l'heure pilotées par la MDA14, permettant de développer, à l'appui des réseaux, des actions et projets de prévention locaux.

La question du développement des réseaux sur l'agglomération Caennaise se pose également à l'issue de l'année 2019 comme une perspective de développement qui pourrait répondre à certaines problématiques locales et à une demande des acteurs locaux, en lien notamment à la politique de la Ville (Caen), aux réseaux jeunesse orchestrés à partir d'établissements scolaires (Mondeville) ou au développement de réseaux ados spécifiques auxquels la MDA, sans être pilote, pourrait contribuer (réseaux ados d'Hérouville Saint Clair dans le cadre de l'Atelier Santé Ville).

3.1.7- Le Réseau TCA

Le réseau consacré aux TCA (Troubles du Comportement Alimentaire) réunit des professionnels de tout le département travaillant en lien avec des jeunes présentant des problématiques liées au comportement alimentaire (anorexie, boulimie…)

Ces temps d'échange sont l'occasion de nourrir une approche croisée et interinstitutionnelle de situations complexes, présentées par les participants. Il peut aussi s'agir plus simplement de réfléchir collectivement aux problématiques liées aux troubles du comportement alimentaire, envisagés sous leurs différentes composantes (pédiatriques, psychiatriques, diététiques, socio historiques, etc.)

En 2019, le réseau TCA s'est réuni à 5 reprises :

- Le 22/01, 15 participants
- Le 12/03, 18 participants
- Le 14/05, 17 participants
- Le 10/09, 11 participants
- Le 26/11, 8 participants

A ces réunions, sont représentés un panel de métiers et d'institutions intervenant en lien avec des jeunes souffrant de troubles alimentaires : pédiatres, pédospychiatres, addictologues, psychologues, diététiciens, médecins, psychomotriciens…

S'il est difficile d'estimer de façon quantitative, outre le nombre de participants et le nombre de situations évoquées lors des réunions, il est remarquable de constater l'attachement que les professionnels portent à ce réseau, qui leur apporte réellement une aide, un soutien, un repère pour aborder les questions liées aux TCA, réputées complexes, à partir d'un processus d'intelligence collective et pluri professionnel.

3.2: Les missions d'accueil délocalisées de la MDA14 :

3.2.1- L'Espace Mobile : missions et fonctionnement

L'espace mobile de la MDA14 regroupe actuellement la somme de 4 dispositifs :

- Un accueil mobile généraliste
- Un accueil mobile de rescolarisation /Équipe prévention déscolarisation
- Un accueil mobile de prévention de la radicalisation/ Intervenant prévention radicalisation
- Un accueil mobile numérique (coordination des promeneurs du Net) / Coordination promeneurs du net

Ces 4 équipes, constituées indépendamment et oeuvrant à des objectifs distincts, ont chacune leur identité, leurs zones d'intervention et leurs spécificités.

Pour autant, il s'agit aussi de les mettre en coordination au sein d'une entité unique, dans une logique de mutualisation et de complémentarité.

Pour ce faire, une dynamique de travail commune est organisée dont la finalité est de permettre aux intervenants de chacune de ces équipes de « faire réseau », c'est à dire en premier lieu proposer des réponses complémentaires aux besoins spécifiques des territoires ou de problématiques demandant des compétences spécifiques

Sur cette base, il est possible de déterminer des passerelles, des actions communes, concernant les situations accompagnées, les projets et actions à élaborer et mettre en oeuvre.

Cette transversalité s'applique à trois niveaux :

- Entre les quatre compétences mobiles au sein de l'espace mobile
- Entre l'espace mobile et les autres services composant la Maison des Adolescents du Calvados.
- Entre la Maison des Adolescents, et le réseau de partenaires institutionnels et opérationnels intervenant dans le champ de l'adolescence.

Il s'agit en définitive d'assurer, d'une part, de la façon la plus efficiente possible, l'accessibilité à l'offre de service de la MDA14, à travers une présence active hors les murs complémentaire des différents services de soin et services éducatifs existant sur le territoire départementale, et en coordination avec l'ensemble du dispositif MDA14. D'autre part, il s'agit de proposées des réponses adaptées à des problématiques spécifiques liées à l'adolescence.

3.2.2- L'Accueil mobile

Cette équipe est de rayonnement départemental et participe aux Réseaux Adolescents MDA14 développés dans les territoires.

Elle intervient principalement à la demande des professionnels de l'enseignement, du social et du médico-social auprès d'adolescents qui ne peuvent pas venir à l'accueil sans rendez-vous ou aux permanences territoriales de la Maison des Adolescents, pour quelque raison que ce soit.

Les différentes modalités concrètes d'intervention déployées par l'AMG peuvent être les suivantes :

- Entretiens individuels avec des jeunes.
- Entretiens individuels avec des parents.
- Entretiens individuels avec des professionnels/tiers confrontés à des problématiques adolescentes.
- Entretiens collectifs avec les jeunes et leurs familles, les jeunes et des tiers éducatifs.
- Animation de groupes d'expression avec des groupes de jeunes.
- Animation de séances d'analyse de pratique/conseil professionnel pour des groupes de professionnels.

Cette offre peut être déclinée dans la structure demandeuse ou au domicile de l'adolescent.

L'équipe est composée d'un éducateur spécialisé ~~et~~ d'un psychologue.

Chiffres clés 2019 :

Accompagnement de situations de jeunes :

- 49 jeunes ont été rencontrés et suivis en 2019 par l'accueil mobile généraliste.
- 71 entretiens ont été réalisés avec des jeunes.

Ces accompagnements se sont répartis sur les territoires suivants :

- Bessin : 23 situations suivies, 33 entretiens
- Bocage Virois : 12 situations suivies, 18 entretiens
- Cabourg-Falaise : 1 situation suivie, 1 entretien
- Caen Agglomération : 8 situations suivies, 10 entretiens
- Pays d'Auge : 6 situations suivies, 9 entretiens

Rencontres avec des professionnels :

- En 2019, l'accueil mobile généraliste a pu mener des entretiens avec des professionnels :
    - Sur 13 établissements scolaires du Département (13 collèges, 1 lycée)
    - Sur 1 MJC à Vire
    - Sur 1 MFR à Vire
    - Sur le Pôle d'Ecoute d'Accompagnement des Familles de Vire
    - Sur l'association ESI14 à Lisieux
    - Sur le nouvel atelier relais de Bayeux, en lien avec les collèges de secteur.
    - Sur la structure d'accueil et d'hébergement de mineurs étrangers non accompagnés à Missy, en lien avec le Conseil Départemental du Calvados et l'Aroeven

- Au total 141 professionnels ont été rencontrés et accompagnés sur des actions :
    - D'évaluation de situations individuelles de jeunes
    - De soutien aux pratiques professionnelles d'équipes éducatives et enseignantes

- De coordination de parcours de jeunes

Animation de groupes de jeunes :

- L'accueil mobile généraliste a assuré en 2019 l'animation de groupes de parole d'adolescents sur :
  - 6 établissements scolaires du département[1] : à Bayeux, Pont l'Evêque, Creully, Villers-Bocage, Saint Martin de Fontenay, Condé en Normandie.
  - L'Atelier Relais de Bayeux
  - Le centre d'accueil de mineurs étrangers non accompagnés de Missy
- Au total, 69 jeunes ont pu ainsi bénéficier de 3 à 4 séances de groupes de parole encadrés par l'accueil mobile.

Il est important de souligner pour l'année 2019 les évolutions de l'activité de l'accueil mobile, qui apparaissent significatives et viennent renforcer la légitimité et la souplesse de cette mission délocalisée :

- La baisse apparente du nombre de situations de jeunes suivis individuellement reflète, davantage qu'une diminution, une meilleure différenciation des missions de l'accueil mobile de celles des permanences d'accueil sans rendez-vous de Lisieux, Bayeux et Vire (différenciation tant fonctionnelle que relative au suivi statistique de l'activité comparativement au rapport de 2019) Par ailleurs ce constat est aussi le reflet direct de la réouverture en 2019 de la permanence de Vire, fermée en 2018, qui avait été compensée par l'activité de l'espace mobile sur le terrain)
- L'évolution la plus marquante concerne le travail effectué auprès des professionnels : l'équipe s'est fortement mobilisée en 2019 pour diversifier et étendre sa capacité de réponse aux demandes et besoins des acteurs locaux susceptibles de rencontrer des difficultés dans l'évaluation et l'accompagnement de situations complexes. Il en résulte :
  - Une augmentation de l'activité de l'accueil mobile en soutien aux professionnels
  - Une extension des possibilités de soutien à d'autres structures que les seuls établissements scolaires : établissements sociaux ou médico sociaux, et avec notamment un cycle de rencontres professionnels et de groupes d'expression de jeunes menés sur la thématique des mineurs étrangers non accompagnés, thématique complexe et nécessitant une adaptabilité forte.

L'Accueil Mobile MDA14, en apportant son soutien aux jeunes, aux familles et aux professionnels du Département, rend compte à travers son activité 2019 de la forte demande existante sur l'ensemble du Calvados en termes d'accompagnement des professionnels qui travaillent avec des jeunes.

Couplé à l''Espace Accueil (en particulier aux permanences délocalisées, qui sont assurées par l'éducateur spécialisé de l'accueil mobile) et au travail de l'espace réseau ressource (l'équipe participe activement et co-anime avec le coordinateur de réseau les réunions de réseaux ados), l'Accueil Mobile MDA14 constitue un outil indispensable à l'effectuation des missions de la Maison des Adolescents.

Une perspective de développement pertinente serait d'adjoindre à l'équipe de deux intervenants des compétences complémentaires afin d'étayer le travail d'évaluation socio éducative et psychologique des situations d'un apport somatique et/ou psychiatrique, en complément aux offres de services médicales existantes sur les territoires (CMP) afin de contribuer davantage encore, au-delà du seul

[1] A l'appui d'un conventionnement annuel formalisé et spécifique co-signé par l'établissement et la MDA14. Les séances sont proposées en dehors des temps d'enseignement, avec la présence systématique de l'infirmière de l'établissement.

volet préventif, à l'engorgement de ces structures et à l'allongement de leurs listes d'attente.

3.2.3- L'équipe de Rescolarisation

L'accueil mobile de rescolarisation accompagne, en parallèle à une prise en charge médicale assurée par la MDA ou par tout autre service de pédopsychiatrie ambulatoire, des jeunes présentant des problématiques de déscolarisation et/ou de phobie scolaire, pour lesquels des perspectives de réintégration partielle ou complète dans un établissement scolaire peuvent donner lieu à un projet concerté entre le jeune, son entourage, les acteurs encadrant son parcours de soin et/ou parcours socio éducatif, et par une équipe enseignante.

Cette mission est assurée par un éducateur spécialisé intervenant à temps complet, et travaillant en étroite collaboration avec l'enseignant référent de la MDA14, et un pédopsychiatre.

L'éducateur intervient à mi temps sur le Collège Lycée Expérimental (CLE) d'Hérouville Saint Clair, qui par conventionnement avec la MDA14, intègre le dispositif MARCHE : c'est à dire l'accueil, le suivi et le soutien éducatif et pédagogique de jeunes en stage de rescolarisation orientés par la MDA14.

Chiffres clés :

En 2019, 71 situations ont été suivies par l'équipe mobile de rescolarisation, dont 26 situations avec un début de prise en charge au dernier semestre 2018.

Parmi ces situations :

- 33 garçons, 38 filles
- 12 situations ayant fait l'objet de signatures de conventions de stage MARCHE
- 27 situations d'élèves du CLE sans contrat de stage MARCHE, pour lesquelles le CLE a pu bénéficier du soutien à l'évaluation de l'éducateur spécialisé mis à disposition de l'établissement.
- 22 situations suivies indépendamment du CLE/MARCHE
- 15 demandes adressées à l'équipe et n'ayant, après examen et évaluation, pas abouties à une prise en charge mais à une réorientation et un suivi à distance durant la passation.

Le tableau ci-dessous présente les rencontres et entretiens effectués par l'éducateur spécialisé :

Nombre de rencontres	Pour amener le jeune à une reprise de la scolarité	Jeunes et/ou parents pendant la scolarité	Professionnels pendant la scolarité
MARCHE avec signature de convention de stage	12	176	75
MARCHE pour du soutien auprès des élèves du CLE	4	106	96
EMR	32	256	133

Les situations adressées à l'équipe pour demande de prise en charge en 2019 ont été les suivantes :

- MDA14, Espace Consultation : 22
- MDA14, Espace Accueil : 22
- MDA14, Hébergement Thérapeutique : 2
- Collège Lycée Expérimental : 19
- Autres collèges/lycées : 5
- Centre de guidance ACSEA : 1

A fin 2019, 40 situations accompagnées durant l'année sont clôturées, et 31 sont encore en cours début 2020.

En termes de bilan qualitatif, on peut souligner l'important travail réalisé en 2019 en parallèle à l'accompagnement des situations, pour mieux positionner l'offre d'aide à la rescolarisation de la MDA14 au sein de l'ensemble du champ partenarial éducatif et pédagogique. La mission d'accompagnement semble fin 2019 mieux perçue, mieux comprise, ses modalités de travail sont intégrées, contribuant à rendre plus pertinentes les orientations et demandes adressées aux intervenants.

A noter également, un travail de collaboration avec le CLE a été engagé afin de mettre à jour la convention existant avec la MDA14, visant à préciser et clarifier les modalités de travail conjointes des deux établissements. Cette convention devrait être finalisée en 2020.

3.2.4- La prévention de la Radicalisation

Il s'agit d'une équipe mise en place à la suite d'un appel à projet sur sollicitation de la Préfecture et de la DRDJCS.

Cette équipe mobile s'inscrit dans le cadre du Plan de lutte contre la radicalisation des jeunes impulsée par le Comité interministériel de prévention de la délinquance.

La demande initiale est de proposer aux jeunes et aux familles (parents, fratries, camarades…) concernés par le phénomène de radicalisation une « prise en charge individuelle et adaptée ».

En réponse à la demande des services de l'Etat, concernant la lutte contre le phénomène de radicalisation chez les adolescents et les jeunes, la MDA14 et l'EPE14 ont décidé d'associer leurs compétences pour fonder ce projet d'Equipe Mobile de Prévention de la Radicalisation.

La mission première de suivi et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles ayant fait l'objet d'un signalement à la préfecture s'effectue à partir de l'instance Cellule de Prévention et d'Accompagnement des Familles (CPRAF préfectorale) qui a mobilisé en 2019 l'intervenante à 6 reprises, ainsi que le chef de service en charge de la mission à plusieurs reprises.

Une psychologue sur un mi temps de la MDA14 et un psychologue de l'EPE participent à la mise en

œuvre de cette mission. L'activité présentée ne concerne que la MDA14.

Chiffres clés :

- Au 31 décembre 2018, 4 situations étaient en cours de suivi par la psychologue de la MDA.
- Courant 2019, 6 nouvelles situations ont été suivies
- 5 suivis ont été clôturés durant l'année.
- Soit une file active de 10 situations pour l'année
- Parmi cette file active, 6 filles et 4 garçons, tous domiciliés sur Caen ou Hérouville Saint Clair
- 51 rencontres/entretiens avec des partenaires en lien aux situations ont été réalisés
- 5 entretiens physiques avec des jeunes/parents
- 56 entretiens téléphoniques avec des jeunes/parents

En parallèle, l'intervenante joue un rôle d'acteur de prévention auprès de différents publics professionnels, par le biais de formations, de conseil et d'expertise à la demande, de participation à différents temps interinstitutionnels et groupes de travail sur le département du Calvados (comme par exemple les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, CLSPD, ou encore le groupe de travail DDCS/Préfecture mettant en œuvre et coordonnant différentes actions de prévention, formation, etc. :

- Rencontres avec les partenaires ou autres :
  - 05 mars Etudiant / travail de recherche en relations internationales à Rennes

- Interventions / formations données :
  - 15 janvier Formation radicalisation à la CAF
  - 26 mars Intervention au Café des Images en partenariat avec le CEMEA « Les fragilités adolescentes »
  - 02 avril et 07 mai Formation DDCS « Jeunesse et complotisme »
  - 26 sept. Formation radicalisation à l'ARS

- Formations reçues :
  - de septembre 2018 à juin 2019 - Formation Diplôme Universitaire « Laïcité, Religions et République »
  - 29,30 avril - Formation « Valeurs de la République et laïcité » à Hérouville
  - 20 juin - Formation AQJ/Caen dans le cadre du projet SOCRATE

L'intervenante, contribue aussi régulièrement à divers travaux de recherche institutionnelle et universitaire concernant la prévention de la radicalisation et ses impacts sur le travail social.

.2.5- La coordination « Promeneurs du Net »

En continuité de l'année 2018, la coordination du réseau Promeneurs du Net est assurée par un éducateur spécialisé, intervenant également à l'espace Accueil. Il reste important de noter que cette coordination s'appuie sur les compétences internes à la Maison des Adolescents du Calvados (Direction, médecin psychiatre, cadres, chargée de projet, psychologue…) et de l'ACSEA (Juriste – Directrice des services juridique et systèmes d'information)

En partenariat étroit avec la CAF du Calvados et dans le respect des objectifs partagés entre CAF et

MDA14, la coordination de la démarche Promeneurs du net a permis durant l'année le conventionnement de 5 nouvelles structures. Le dispositif concerne désormais 14 professionnels répartis sur le Calvados.

Le coordinateur a accompagné la création de 8 profils sur le réseau social Facebook, le réseau compte également le départ d'une professionnelle, qui a quitté ses fonctions.

LES STRUCTURES LABELLISEES "PROMENEURS DU NET" DANS LE CALVADOS

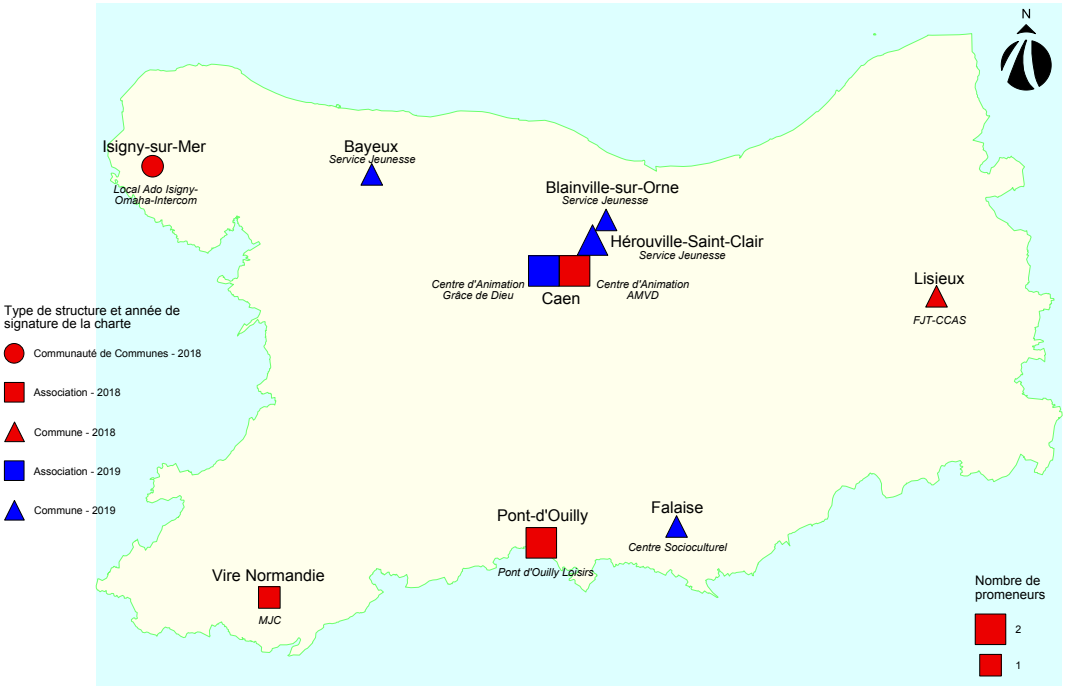

Cartographie : DRDJSCS Normandie - POP - Janvier 2019
Source : DDCS du Calvados - Pôle Jeunesse, Sport et Vie Associative
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Le coordinateur est un soutien de proximité, il reste en lien avec les professionnels du réseau. Des rencontres sont possibles si cela le nécessite (3 rencontres en 2019). Un psychologue peut être sollicité si besoin, mais cela n'a pas été nécessaire en 2019.

La formation et la vie du réseau sont des axes forts de la démarche avec en 2019 :

- Une formation sur les aspects juridique de la présence éducative sur internet
- Deux modules de deux jours de formation animés par les CEMEA, *« Découvrir et appréhender l'environnement des médias sociaux »* et *« la posture éducative sur internet »*
- 4 Regroupements avec des temps de partages thématique suivi par des échanges de pratiques animés par un psychologue clinicien de la Maison des Adolescents du Calvados.

Une Journée départementale regroupant l'ensemble des promeneurs et partenaires intéressés s'est déroulée le 19 Novembre 2019 au Sillon, MJC du Chemin Vert à Caen (46 participants).

La coordination permet de présenter le réseau promeneurs du net (26 promeneurs en 2019), que ce soit auprès des établissements intéressés par la démarche, de partenaires institutionnels (CD14, Ville de Caen, MSA, ESPE…) ou encore lors des réseaux ados animés par la Maison des Adolescents (1 en 2019).

Une coordination normande des réseaux promeneurs du net a été officialisée en 2019 (2 rencontres), avec pour finalité le partage d'expériences d'un département à l'autre, et le développement de projets en commun. Le coordinateur du réseau des Promeneurs du Net du Calvados a ainsi participé et contribué au lancement du réseau dans l'Orne.

En termes de bilan, l'année 2019 a vu le dispositif Promeneurs du Net se développer avec l'arrivée de nouveaux promeneurs dans le réseau, et se consolider avec, pour la deuxième année, consécutive, la mise en œuvre du projet dans ses volets opérationnels : formation, coordination/regroupements des acteurs, animation des comités techniques et comités de pilotage.

On constate ainsi que le dispositif Promeneurs du Net est ~~très~~ plébiscité par l'ensemble des acteurs départementaux travaillant en lien avec l'adolescence et ~~à~~ ses problématiques, en particulier celle du rapport aux écrans et au numérique. Le dispositif est ainsi perçu comme une réponse et une expertise pouvant aider à mieux comprendre les enjeux et les difficultés de ces phénomènes malgré tout encore récents d'addiction aux écrans, de liens sociaux virtuels, etc.

Au-delà du dispositif des Promeneurs du Net, le coordinateur se trouve ainsi positionné comme intervenant sur le thème du numérique et contribue à diverses actions en lien à l'Espace–Réseau Ressource, dont par exemple en 2019 l'animation de deux cafés parents numériques dans des collèges du département.

Le dispositif doit encore connaitre durant les prochaines années son développement conséquent, en lien à une politique de déploiement des agréments ambitieuse de la part de la CAF (l'agrément devenant partie intégrante de la signature d'une prestation de service jeunes de l'action sociale CAF), et qui justifie pleinement le passage à temps plein du coordinateur sur cette mission à compter d'avril 2020.

4- La coordination des parcours de jeunes

4.1 : Entre espaces de la MDA14

Le projet de la Maison des Adolescents du Calvados repose sur l'idée qu'il est possible, au sein d'un même espace de travail, d'articuler autour de chaque situation d'adolescent les approches sanitaires, sociales, médico sociales, éducatives et pédagogiques.

Dans les faits, cette volonté doit coïncider avec le fonctionnement des différents espaces qui constituent la Maison des Adolescents.

Ainsi, sur chaque espace, le double encadrement médico social/médical, ainsi que la composition mixte des équipes (salariés ACSEA/EPSM, plus association Passado, éducation nationale et AAJB) garantit un premier niveau de transversalité dans les approches professionnelles et sectorielles.

Mais la transversalité entre services prend aussi sens au regard des parcours internes que les jeunes peuvent effectuer dans la Maison des adolescents.

Il est difficile de schématiser l'ensemble des orientations, des travaux communs entre espaces, en raison de la complexité des liens existants entre chacun. Cependant quelques données peuvent éclairer de quelle manière la MDA assure une coordination des parcours internes et externes.

A l'échelle de l'accueil sans rendez-vous et des permanences :

- L'accueil oriente en interne des situations vers :
    - L'espace consultation
    - L'espace soin et médiation
    - L'Espace Mobile
- L'accueil peut faire appel aux intervenants de la MDA :
    - En mobilisant les internes en psychiatrie pour des évaluations médicales lors des premiers entretiens avec des jeunes.
    - En mobilisant les consultants afin de bénéficier des regards cliniques complémentaires à leur approche socio éducative (notamment lors des réunions cliniques hebdomadaires, assurées par des psychologues)
    - En mobilisant l'enseignant spécialisé afin de réaliser des évaluations pédagogiques de jeunes reçus.

A l'échelle de l'espace consultation :

- Des jeunes sont orientés en interne par l'accueil sans rendez-vous et/ou les équipes mobiles.
- L'espace consultation peut orienter des situations vers l'espace soin et médiation, vers l'hébergement thérapeutique…
- Des psychologues assurent les réunions de synthèse clinique au sein des différents espaces.
- Des actions de groupe peuvent être mises en place avec des patients/familles, en lien à l'espace accueil et/ou à l'espace soin et médiation.
- Sollicitations de la permanence juridique ou de la CJC

A l'échelle de l'espace de soin et de médiation :

- Des jeunes accueillis sur l'ESM peuvent être suivis en parallèle à l'espace consultation.
- Des jeunes accueillis peuvent être suivis en parallèle par l'espace hébergement thérapeutique.

A l'échelle de l'hébergement thérapeutique :

- Des jeunes peuvent être suivis à l'espace consultation
- Des jeunes peuvent être accueillis sur l'espace soin et médiation
- Etc.

4.2 : Au sein des réseaux partenariaux

L'ensemble de ces parcours s'effectue bien-sûr en veillant à ne pas induire un « *effet filière* », et en tâchant à chaque situation, dans la mesure du possible, de privilégier toujours le maintien des accompagnements et protocoles de soin/suivi médical engagés à l'extérieur de la MDA14.

Ainsi, chaque espace de la Maison des adolescents est constamment engagé dans un travail de partenariat avec les ressources territoriales existantes en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien des adolescents.

De fait, au-delà de la mission « réseau ressource » affectée spécialement à la construction et au maintien des relations partenariales entre la MDA14 et l'ensemble du tissu institutionnel départemental, l'espaces hébergement thérapeutique dispose au sein de ses effectifs d'un référent coordinateur ayant pour mission de fluidifier autour de chaque situation les relations avec toute structure, établissement ou dispositif externe co-porteur d'une situation.

Mais plus encore, et c'est l'un des constats phares de cette année 2019, il apparaît de plus en plus que chacun des intervenants de la Maison des adolescents, quel que soit l'espace auquel il est rattaché, se trouve régulièrement en posture de coordination de parcours autour de situations de jeunes.

En effet, tant pour les professionnels de l'espace mobile que pour ceux de l'espace accueil, le temps consacré dans leur activité à effectuer des tâches de communication, de mise en lien, d'information, soit de coordination, concernant des situations non directement traitées ou traitées en complément à d'autres dispositifs, tend à occuper une place de plus en plus importante de leur activité générale.

Si ce temps de travail est aujourd'hui difficilement quantifiable, il est en tout cas à mettre en lien avec la complexification des situations rencontrées d'une part, et d'autre part sans doute avec l'augmentation globale des liens partenariaux existant entre la MDA14 et l'ensembles des dispositifs et structures accueillant et accompagnant les adolescents sur le territoire départemental.

4.3 : un point sur la mission de l'enseignant spécialisé

L'enseignant spécialisé mis à disposition de la MDA par l'Education Nationale est identifié par l'ensemble des établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées) du département comme le « référent pédagogique » de la Maison des Adolescents du Calvados. A ce titre, il est fréquemment interpelé par ses collègues des établissements et accompagne concrètement les projets de re-scolarisation pour certains jeunes pris en charge à la Maison des Adolescents du Calvados.

L'activité de l'enseignant est transversale dans la MDA14 : il peut ainsi être activé par l'Espace Accueil pour toute forme d'évaluation et/ou d'orientation concernant une situation, ainsi que par les espaces consultation, ou par l'hébergement thérapeutique.

Il fait partie de l'Equipe Mobile de Re-scolarisation.

Son activité est également basée à l'Espace de Soin et de Médiation où il propose aux adolescents pris en charge à l'ESM une activité pédagogique individuelle ou groupale. De ce fait, l'enseignant est intégré à l'équipe de l'ESM, il participe aux réunions de synthèse, aux temps organisationnels et à certaines médiations éducatives et thérapeutiques.

Enfin, l'enseignant anime le lundi soir un groupe de paroles. Il s'agit d'une Médiation à l'attention des grands adolescents de la Consultation (15 à 18 ans) qui sont scolarisés. Ainsi en 2019 :

- Un groupe de 6 jeunes a participé à un forum débat sur l'actualité.
- Un groupe de 7 jeunes a participé à un forum débat autour des thèmes de l'actualité également.
- Un groupe de 6 jeunes a participé à un travail commun sur les compétences de communication.

<u>Chiffres clés en 2019 :</u>

➲ Activités pédagogiques

➢ File active : 157 jeunes
- Espace Accueil : 25
- Espace Consultation : 36
- Espace de Soin et de Médiation : 45
- Hébergement Thérapeutique : 6
- Equipe Mobile de Rescolarisation: 24
- Suivi Pédagogique Jeune hospitalisé à l'EPSM : 2
- Groupe Médiation Consultation : 19

➢ Actes : 864

Les actes se répartissent de la façon suivante :

- Temps individuels pour évaluation, soutien et/ou accompagnement pédagogique : 512 séances
- Temps collectifs en groupe classe (de 3 à 6) : 67
- Temps collectifs en groupe forum d'échanges : 124
- Synthèses cliniques à l'interne et en externe : 82
- Accompagnements : 66
- Suivis de stage : 8
- Actes de formation: 5

➲ Activité de Formation

Cette activité est effectuée dans le cadre de l'Espace Réseau Ressource de la Maison des Adolescents du Calvados et est réalisée en direction des professionnels :

- CAPPEI (enseignants spécialisés) à l'ESPE
- Certificat de qualification professionnel MLDS pour le rectorat

- Master 2 MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)
- Formation des équipes éducatives des collèges Dunois et Victor Hugo à Caen.

4.4 : Les contributions aux instances d'analyse des situations complexes

La sollicitation faite à la MDA14 de participer et d'apporter des contributions à ces instances d'étude interdisciplinaire de situations, témoigne de la notoriété et de l'expertise concentrées au sein de la MDA14 concernant les questions relatives à l'adolescence.

Commission des situations complexes MDPH/GOS :

- Le médecin directeur de la MDA14 représente le service public hospitalier lors de ces instances.
- En 2019, 6 séances ont été organisées.

Commission d'anticipation des parcours PJJ :

- Le médecin directeur de la MDA14 intervient lors de ces instances en qualité d'expert de l'adolescence.
- En 2019, 2 séances ont organisées.

Commission d'orientation du second degré de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale :

- Le médecin directeur de la MDA14 intervient lors de ces instances en qualité d'expert pédopsychiatre.
- En 2019, 6 séances ont été organisées.

5- Conclusion

Ce rapport d'activité, qui présente les résultats de la treizième année de fonctionnement de la MDA14, témoigne de l'efficience du dispositif en réponse aux demandes des jeunes, des familles, et de l'ensemble des acteurs départementaux travaillant en lien à l'adolescence.

L'offre de service, par sa diversité et ses nombreux champs d'application (prises en charge ambulatoires, intensives, formation et prévention, développement de réseaux…) continue de positionner la MDA14 comme un acteur se situant au centre de différentes politiques publiques en faveur des jeunes.

Sur le plan quantitatif, il apparaît clairement que la charge de travail, le nombre de situations traitées, d'accompagnements mis en œuvre, ne décroissent pas, non plus que la quantité de travail fournie afin de nourrir les cultures de travail croisées entre acteurs des champs éducatifs, pédagogiques, sociaux, médico sociaux, sanitaires, sur le département du Calvados.

Il est à noter que certaines actions financées en 2019, essentiellement pour ce qui concerne la prévention et la promotion de la santé, étaient programmées en début d'année 2020, en lien avec les agendas des différents intervenants et partenaires. Du fait de l'épidémie Covid 19, certaines ont dû être annulées et ne pourront éventuellement pas être réalisées en 2020 en plus des actions 2020.

Les enjeux initiaux de la Maison des Adolescents du Calvados, le décloisonnement, l'accessibilité, la fluidité des parcours, demeurent plus que jamais d'actualité et connaissent même un regain de sens avec le déploiement des nouvelles orientations du Programme Territorial de Santé Mentale, et plus généralement des politiques régionales de santé publique.

Dans ce contexte, et pour poursuivre et pérenniser la dynamique engagée depuis sa création il convient d'aborder la MDA14 comme un ensemblier de services et d'établissements travaillant de concert avec un large environnement partenarial, et répondant de façon active aux orientations nationales et locales.

Cet ensemblier a été, en 2019, l'objet de questionnements concernant son organisation interne, suite aux débats occasionnés depuis 2017-2018 par les nécessaires réajustements des autorisations réglementaires des différents espaces.

Quoi qu'il en soit, la MDA14 continue d'offrir aux jeunes et aux familles des solutions effectives de réponse à leurs problématiques, en les accueillant de façon inconditionnelle, en évaluant avec eux leurs situations, en les accompagnant et en les orientant au mieux vers et avec les services, établissements, dispositifs qui, tous ensemble, contribuent à faire du département du calvados un territoire de vie propice au bien-être et à l'épanouissement des adolescents.